

EFFET⁺ LA COOP 2010

Vivez l'effet de la coopération

TABLE DES MATIÈRES

4	Message du président		45	État consolidé des résultats et de la réserve
14	Bilan coopératif		45	État consolidé du résultat étendu
20	Rapport de gestion		46	État consolidé des flux de trésorerie
36	Rapport d'Olymel	+	47	Notes afférentes aux états financiers consolidés
42	Rapport de la direction		67	Rétrospective financière
43	Rapport des vérificateurs		68	Nos emplacements
44	Bilan consolidé		69	Liste des coopératives affiliées

NOTRE ENTREPRISE

La Coop fédérée contribue au développement économique, social et environnemental des producteurs agricoles sociétaires et de ses coopératives affiliées :

en développant un réseau coopératif intégré d'approvisionnement en produits et services d'utilité professionnelle, propriété des producteurs agricoles membres et administré par eux;

en exploitant un réseau d'entreprises complémentaires, contrôlé par eux et générant des bénéfices concurrentiels, notamment dans les secteurs de la quincaillerie, de l'énergie et de la transformation des viandes;

en permettant aux producteurs membres de s'intégrer dans la coordination démocratique de la chaîne de production de valeur ajoutée dans laquelle ils sont impliqués;

en encourageant l'éducation coopérative et en appliquant les valeurs coopératives.



Employés + d'innovations
La belle histoire du blé Hélios

Un blé réunissant plusieurs propriétés recherchées : magnifique défi pour **Christian Azar**, de la Ferme de recherche en productions végétales. Lui et l'équipe de recherche de Saint-Hyacinthe ont sélectionné un cultivar de blé — Helios — qui présente trois avantages fort intéressants. D'une part, cette trouvaille vient à maturité plus tôt. Elle s'adapte également à toutes les zones du Québec, ce qui est parfait pour les régions aux jours de croissance limités. Enfin elle présente une excellente qualité boulangère. Voilà une innovation qui goûte bon à bien des égards.



Producteurs + de bénéficiaires
La belle histoire du blé Hélios

Le blé Hélios, ce cultivar hâtif, fait le bonheur des producteurs agricoles, car il leur permet de terminer les travaux aux champs quelques jours plus tôt. Et comme il est très bien adapté agronomiquement au Québec, sa culture se prête à plus de régions.

Consommateurs + d'achat local La belle histoire du blé Hélios

Du côté de la transformation, le blé Hélios a aussi la cote : il est très prisé des minoteries. Ses qualités le positionnent dans la classe supérieure des pains de mie ayant une farine très absorbante. Pas mal pour un petit précoce! En plus, c'est connu, la tendance est à l'achat local. Car en achetant local, on encourage l'économie d'ici et on pose un geste pour l'environnement. Cultivé et mis en marché localement, le blé Hélios fait le bonheur de tous ceux qui se préoccupent de la provenance de leurs aliments. Décidément craquant!

FAIRE EFFET SUR LE TEMPS

L'innovation technologique est au cœur de notre quotidien de producteurs agricoles et La Coop fédérée se fait un devoir d'y contribuer avec ardeur et détermination. Mais avant l'innovation, il y a une idée qui a germé dans le terreau fertile du cerveau humain. Des hommes et des femmes, inspirés et motivés par le désir de faire mieux, se sont mobilisés et n'ont pas ménagé les efforts pour trouver une solution à leur besoin. Dans la tourmente qui touche notre secteur d'activité, qu'elle soit politique ou économique, il est plus que jamais temps de se concerter pour l'atteinte de buts communs. Car, comme l'a dit l'écologiste Pierre Dansereau : « Nos seules faillites sont celles de l'imagination ».

À nous de faire surgir les idées! — *Denis Richard*

Toujours en mouvement, La Coop fédérée et le réseau La Coop poursuivent leurs efforts de consolidation, au bénéfice de leurs membres.

C'est dans un climat de morosité économique mondial que La Coop fédérée termine son exercice financier 2009-2010 avec des résultats qui, quoiqu'inférieurs à ses attentes, s'avèrent quand même positifs.

Même si le Canada a été relativement épargné par la crise économique mondiale, notre dépendance envers les marchés internationaux ne peut que se refléter dans nos résultats : soit des ventes de près de 3,9 milliards de dollars et une contribution nette de plus de 36 millions de dollars, en diminution par rapport aux résultats de 53 millions de l'an dernier.

Cette diminution de l'excédent de La Coop fédérée est essentiellement attribuable à une diminution de la contribution d'Olymel s.e.c., principalement dans le secteur porcin. Les pertes enregistrées dans ce secteur sont dues à l'accroissement des coûts d'approvisionnement découlant de la nouvelle convention de mise en marché dans l'industrie porcine et de l'appréciation marquée de la valeur du dollar canadien. Les autres secteurs d'activité ont connu des résultats généralement conformes à nos attentes.

Sur la scène internationale

L'année 2010 aura été marquée par la recherche d'un nouvel ordre économique mondial et la reconnaissance de la place de pays comme le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine sur le nouvel échiquier politique et économique planétaire.

Qu'on se le tienne pour dit : économiquement parlant, le monde est maintenant divisé en trois grandes zones d'influence. L'Europe et l'Amérique se remettent lentement de la dernière récession, et la croissance économique mondiale est maintenant alimentée principalement par les pays que l'on surnomme le BRIC soit le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. Que ce soit à l'OMC, au G20 ou au Conseil de sécurité de l'ONU, les intérêts de ces pays sont maintenant des éléments incontournables de la réalité politique d'aujourd'hui et de demain.

C'est à cette nouvelle réalité que l'on doit la stagnation des négociations du cycle de Doha, à l'OMC. La protection de nos systèmes de gestion de l'offre n'est pas pour autant acquise puisque, la majorité des pays se tournent maintenant vers la négociation d'ententes bilatérales.

La négociation d'une entente de libre-échange Canada-Europe sera d'ailleurs à surveiller de près cette année puisque, contrairement à l'ALENA, les questions agricoles n'ont pas été exclues des pourparlers.



Laurent Bousquet

2^e vice-président, membre du comité exécutif et président du comité de vérification

Denis Richard

Président, membre du comité exécutif et membre du comité de vérification

Ghislain Cloutier

1^{er} vice-président et membre du comité exécutif



Luc Forget
Membre du
comité exécutif



Marc A. Turcotte
Membre du
comité exécutif



Claude Couture

L'année 2010 aura aussi été marquée par ce que l'on a appelé la guerre des devises. Que ce soit par des interventions financières ou par l'impression massive de devises en soutien à leurs programmes de relance, la politique monétaire des différents pays a été au centre d'intenses débats sur la scène internationale.

Il est à parier que ces discussions se poursuivront au cours de la prochaine année et même au-delà. Pour l'agriculture canadienne, dont la vitalité dépend davantage des marchés d'exportation que de son marché intérieur, la question est cruciale.

Si les taux de change des différentes banques centrales et leurs politiques monétaires ont toujours eu un impact sur la compétitivité à l'export des secteurs agricoles, leur influence s'est fortement accrue depuis 2005, et ce, pour trois raisons.

Premièrement, parce que les taux d'intérêt des banques centrales jouent un rôle clé dans le coût de l'endettement des agriculteurs et dans la définition des budgets agricoles nationaux, et que l'augmentation de l'endettement agricole a pour effet d'amplifier l'importance des politiques monétaires nationales sur la compétitivité agricole.

Deuxièmement, la libéralisation des échanges agricoles confère une importance accrue aux taux de change, car à valeur nominale inchangée, la sous-évaluation d'une monnaie par rapport à une autre permet d'une part d'entraver les importations agricoles étrangères et de stimuler les exportations agricoles nationales, et d'autre part d'amputer le pouvoir des consommateurs nationaux d'acheter des produits agricoles importés.

Le Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture (momagri) a récemment évalué que l'avantage pour les producteurs américains, découlant de la politique monétaire des États-Unis, s'élevait en 2009 à près de 15 milliards de dollars par rapport aux producteurs européens.

On peut facilement tirer des conclusions similaires pour le Canada. Nous sommes d'ailleurs bien placés pour constater l'impact dévastateur de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur nos marchés intérieur et d'exportation, principalement dans le secteur

porcin. Pour la seule année 2010, la sous-évaluation du dollar américain par rapport au dollar canadien représente un manque à gagner de près de 20 millions de dollars pour La Coop fédérée.

Troisièmement, les marchés agricoles sont soumis à une financiarisation croissante. Le volume des contrats échangés sur les matières premières a très fortement augmenté depuis 2005, pour atteindre fin 2008 un pic plus de cinq fois supérieur à la moyenne constatée pour les autres supports, tels que les contrats sur les taux d'intérêt, les actions ou les métaux précieux.

La corrélation des volumes de transactions entre les différentes matières premières s'étant renforcée, les matières premières agricoles, le pétrole et les actifs financiers sont désormais devenus des substituts interchangeables pour les investisseurs.

Cette financiarisation accrue se traduit par une augmentation de la spéculation sur les denrées agricoles. Sur 20 transactions sur les marchés à terme des matières premières, 19 sont désormais strictement financières et une seule se traduit effectivement par une livraison physique.

Cette spéculation entraîne dans son sillage une volatilité accrue des prix des denrées agricoles. Depuis avril 2010, les cours du maïs, du soja, du cacao, du café ou du sucre ont subi des variations de 10 à plus de 25 % en l'espace de quelques semaines uniquement, si bien que l'indice des denrées alimentaires de la FAO – qui traduit l'évolution des prix des principaux produits agricoles – s'établissait en juillet à 15 % seulement du sommet atteint au cours de l'année 2008. Rappelons que ce sommet avait déclenché des émeutes de la faim un peu partout dans le monde.

Notez bien que je me réjouis que le prix des céréales soit enfin près de mon coût de production, et je suis de ceux qui considèrent que le système boursier peut être un outil très utile à la production agricole. Mais quand il devient l'otage des grands fonds spéculatifs, nous en devenons souvent les victimes.

Ce qu'il nous faut à nous, producteurs agricoles, c'est de la prévisibilité et une reconnaissance matérielle et constante de la valeur de notre travail.



Normand Marzil



Charles Proulx

Membre du comité de vérification



Sophie Bédard

Plus que jamais, l'agriculture devrait être au cœur d'une vision stratégique globale liant la croissance économique, la préservation de l'environnement et le développement durable.

Pourtant, la dimension stratégique de l'agriculture est encore absente des enceintes décisionnelles internationales.

Si de nombreuses raisons peuvent être avancées pour expliquer cette absence, la croyance de beaucoup dans les bienfaits d'une libéralisation non régulée des marchés agricoles et la segmentation des mandats des institutions internationales en matière d'agriculture et d'alimentation y jouent un rôle majeur.

La non-coordination des politiques agricoles nationales à l'échelle de la planète entraîne des « incompatibilités » dangereuses, qui ont mené et

de régulation et de soutien aux agricultures nationales, de lutte contre la spéculation outrancière sur les denrées agricoles et d'une gouvernance mondiale unifiée en matière de sécurité alimentaire et d'agriculture.

Sur la scène nationale

L'enracinement du gouvernement conservateur dans le paysage politique canadien et le déplacement de l'échiquier politique vers les provinces de l'Ouest ont entraîné une polarisation accrue de la dualité canadienne entre les tenants d'une libéralisation du commerce agricole et les défenseurs de la gestion de l'offre.

Pourtant, il est maintenant clairement démontré que la volatilité des prix des denrées agricoles s'accroît fortement avec une libéralisation non régulée du commerce agricole et que l'augmentation des mouvements

Partout dans le monde, agriculture et agroalimentaire s'imbriquent dans des filières intégrées, visant à mieux répondre aux besoins des consommateurs et des grandes chaînes de distribution et à dégager le maximum de synergie pour gagner en efficacité. La politique agricole du gouvernement du Québec devrait donc avoir aussi pour objectif de créer un environnement favorable aux entreprises d'ici qui s'inscrivent dans cette nouvelle dynamique.

qui mèneront inévitablement à des tensions importantes sur les marchés et dans les relations entre les différents États du monde.

On doit exiger plus du gouvernement canadien qu'un vague engagement à défendre la gestion de l'offre à l'OMC.

Les prochains sommets du G20 porteront vraisemblablement sur l'établissement de règles mondiales de gouvernance visant à mieux encadrer les secteurs financiers et les politiques économiques des différents pays.

Le Canada devrait y faire preuve de leadership et s'y faire le promoteur du retrait de la question agricole à l'OMC. Il pourrait aussi proposer des négociations multilatérales visant à l'établissement de règles communes

spéculatifs sur les marchés à terme amplifie cette volatilité, qui n'est souhaitable pour personne.

Présentement, plusieurs puissances agricoles se positionnent pour endiguer cette volatilité des prix des denrées agricoles. La France et le Brésil viennent de s'entendre pour réguler leurs marchés agricoles. La Chine a récemment fait part de son intention de mettre en place une politique de contrôle des prix pour combattre la spéculation sur les produits alimentaires, et le Sénat américain envisage différentes mesures pour contrer la spéculation sur les denrées agricoles.

Dans ce contexte, il serait bon que le gouvernement du Canada fasse connaître clairement sa position sur la façon dont il entend lier

Cette approche filière, qui est la norme partout ailleurs dans le monde, nous permet maintenant de travailler à répondre aux demandes des marchés les plus lucratifs, qui, outre la traçabilité, demandent un porc ayant des caractéristiques de couleur, de texture et de gras précises.

libéralisation du commerce agricole et stabilité des prix payés aux producteurs. Il devrait également être plus transparent sur ce qu'il entend faire pour endiguer la spéculation sur les denrées agricoles et contrer les effets négatifs de l'appréciation du dollar canadien sur la compétitivité de l'agriculture du pays.

Outre ce contexte macroéconomique défavorable qui interpelle notre gouvernement fédéral, force est de constater que les principaux piliers du soutien agricole de nos membres producteurs sont essentiellement de compétence provinciale.

Malgré les récentes réformes apportées au régime d'assurance stabilisation des revenus agricoles, on doit se réjouir de l'engagement du gouvernement du Québec à soutenir son agriculture et reconnaître que cet engagement est sans commune mesure avec ce qui se fait ailleurs au Canada.

Cela dit, là aussi il y a lieu d'être attentif au projet de politique agricole du gouvernement québécois. Au moment d'écrire ces lignes, ce projet de politique agricole était toujours attendu. Tout nous porte à croire, cependant, qu'il s'inscrira, du moins en partie, dans les recommandations du rapport Pronovost.

Lors des audiences de la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, La Coop fédérée a très clairement pris position en faveur d'une agriculture plurielle s'inscrivant pleinement dans les principes du développement durable.

Par ailleurs, il ne faudrait pas renier tout le chemin parcouru par l'agriculture québécoise au cours des 50 dernières années et ne voir un avenir en agriculture que dans les produits de niche et de proximité.

Tout au long du 20e siècle, la pierre angulaire de notre pensée économique était basée sur la concurrence. Avec l'arrivée du 21e siècle, la coordination entre les intervenants du secteur agroalimentaire semble maintenant être une force conductrice.

Partout dans le monde, agriculture et agroalimentaire s'imbriquent dans des filières intégrées, visant à mieux répondre aux besoins des consommateurs et des grandes chaînes de distribution et à dégager le maximum de synergie pour gagner en efficacité.

La politique agricole du gouvernement du Québec devrait donc avoir aussi pour objectif de créer un environnement favorable aux entreprises d'ici qui s'inscrivent dans cette nouvelle dynamique et se battent à l'échelle nationale et internationale pour mettre nos produits en marché.

La récente instauration d'une nouvelle convention de mise en marché du porc au Québec constitue une preuve indéniable de la compatibilité entre la mise en marché collective et l'émergence de telles filières de coordination producteurs-transformateurs.

Le rôle structurant des coopératives agricoles dans la mise en marché des produits de la ferme devrait également être enfin reconnu et valorisé par cette loi-cadre et faire l'objet de mesures d'accompagnement précises de la part du gouvernement.



Françoise Mongrain
Membre du comité
de vérification



Marc Quesnel
Membre du comité
de vérification



Damien Lemire
Membre du comité
de vérification

Finalement, il serait également souhaitable que, dans la révision de sa politique agricole, le gouvernement du Québec examine les façons de faire de nos voisins ontariens et américains, et cherche à alléger le fardeau administratif et technique imposé aux producteurs agricoles dans le cadre de ses différents programmes.

Sur la scène coopérative

Nos énergies ont principalement été consacrées à la transformation du réseau La Coop et au projet Chrysalide. Nous savons tous que, même avec les meilleures politiques de soutien de nos gouvernements nationaux, les pressions sur le monde agricole iront en s'accroissant.

Il nous appartient de nous donner les outils dont nous avons besoin et de revoir nos façons de faire pour affronter les enjeux et les défis qui se présentent à nous.

Je vous rappelle que le projet Chrysalide visait d'abord la mise en commun des actifs de production et des ressources des coopératives engagées en productions animales. L'objectif était de réaliser des gains d'efficacité récurrents de l'ordre de 30 M\$ par année pour contribuer à la diminution des coûts de production à la ferme.

On a vu, au cours des dernières années, que la façon de procéder des coopératives américaines ou françaises pour se doter d'une masse critique et réaliser des économies d'échelle était soit d'absorber des coopératives voisines ou de fusionner avec elles, et ce, avec plus ou moins de préoccupations pour le maintien de leur caractère associatif.

Avec le projet Chrysalide, nous avons choisi une voie différente. Nous misons d'abord et avant tout sur notre dimension associative, sur le dynamisme local et régional des organisations coopératives, en privilégiant l'intercoopération.

On peut maintenant véritablement parler de la force d'un réseau, puisque le projet Chrysalide, c'est une façon différente de travailler en réseau avec une coordination tout au long de la chaîne de valeur d'un produit. Chrysalide, c'est une mobilisation générale pour diminuer les coûts

de production à la ferme. Déjà, le projet a fait des petits en productions animales. L'année en cours devrait notamment voir se concrétiser le projet Chrysalide dans le Secteur des pétroles Sonic et émerger un premier cycle de réflexion sur un « Chrysalide » en productions végétales.

Au cours de la dernière année, j'ai parfois entendu certains dire que la mise en place de cette nouvelle façon de faire semblait longue et ardue. Je peux vous assurer que nos gestionnaires ont travaillé fort pour concrétiser nos orientations.

Concevoir ce nouveau modèle d'affaires n'a pas été un mince défi. Des résultats concrets ont cependant déjà commencé à poindre. On estime à près de 9,6 M\$ les gains actuellement enregistrés par les coopératives du réseau, résultant de la mise en place partielle des principes Chrysalide.

Le déploiement final devrait débuter au cours du présent exercice, cette deuxième phase devrait générer des gains supplémentaires, récurrents et annuels, de 12,6 M\$, et la cible de l'ensemble des gains visés par le projet Chrysalide en productions animales, soit 30,5 M\$, devrait être atteinte à la fin du prochain exercice financier.

Jusqu'à maintenant, le projet Chrysalide en productions animales respecte ses échéances et ses budgets. À terme, c'est plus de 30 M\$ qui auront été investis par les coopératives du réseau et La Coop fédérée dans la modernisation de leurs activités en productions animales.

Pour générer les gains escomptés par ce projet et ceux à venir, certaines actions sont incontournables. Les coopératives doivent dans un premier temps accélérer le processus de ratification des nouveaux contrats de franchise en productions animales. Cet élément constitue le point de départ du déploiement final de Chrysalide.

L'ensemble des mesures de consolidation devront également être mises en œuvre. Je pense ici aux économies potentielles découlant de la rationalisation du transport ou des activités administratives qui accusent un retard dans leur élaboration.



Conrad Robitaille



Serge Boivin

Finalement, il sera aussi essentiel d'achever la transformation informatique du réseau en réglant les derniers détails de l'implantation de Fidelio. La mise en commun des capacités informatiques du réseau et l'hébergement centralisé de Fidelio sont les seules options permettant la standardisation des processus et le partage de l'information à travers tout le réseau.

L'autre grand chantier qui a passablement mobilisé nos énergies cette année, c'est celui de la filière porcine coopérative. Plusieurs raisons ont été évoquées pour expliquer la crise qui frappe ce secteur depuis maintenant près de cinq ans. Les solutions sont cependant plus difficiles à mettre en œuvre.

Heureusement, le réseau La Coop s'est mobilisé sur la question dès le début de la crise, d'abord avec la mise en place du porc La Coop, qui a conduit à la conclusion d'une nouvelle convention de mise en marché, laquelle permet maintenant d'établir un lien d'usage avec nos producteurs et d'être en meilleure position pour valoriser leur production.

Cette approche filière, qui est la norme partout ailleurs dans le monde, nous permet de travailler à répondre aux demandes des marchés les plus lucratifs, qui, outre la traçabilité, demandent un porc ayant des caractéristiques de couleur, de texture et de gras précises.

Nous sommes maintenant en mesure de travailler sur l'ensemble des paramètres qui ont une incidence sur les qualités recherchées par les consommateurs. Que ce soit la génétique, la régie, l'alimentation, le transport ou la transformation des porcs, nous avons tous les leviers en main pour valoriser au maximum notre production et assurer des retombées positives pour l'ensemble des participants de cette filière.

Il nous faut maintenant donner une voix politique aux producteurs de porcs à l'intérieur de cette filière et attirer de nouveaux producteurs autonomes, moins familiers avec le travail en coopération, afin de nous doter d'une masse critique suffisante pour maintenir l'efficacité de nos activités et maximiser les synergies et les retombées à l'intérieur de cette filière.

Le défi est de taille, mais la coopération agricole en a relevé bien d'autres. Nous possédons au Québec des avantages indéniables tant au chapitre des actifs que du savoir-faire de nos gens, que ce soit en production, en transformation ou en commercialisation.

J'ai bon espoir qu'avec le projet Chrysalide et Olymel, la filière porcine La Coop saura bientôt retrouver le chemin de la rentabilité et garantir une activité pérenne en production porcine au Québec.

Avant de terminer, j'aimerais vous exprimer ma fierté et ma joie de constater le succès obtenu par notre Fonds coopératif d'aide à la relève agricole.

Nous amorçons présentement notre troisième année d'activité du Fonds et, à ce jour, plus de 260 jeunes de la relève agricole ont bénéficié de remises spéciales, tirées d'un budget de 3,6 M\$ consenti par le réseau La Coop.

Je vous rappelle que les objectifs poursuivis par la mise en place de ce Fonds étaient principalement de faire la promotion de la coopération et de prendre part au développement des compétences de nos jeunes, tout en contribuant financièrement à la relève agricole.

Il semble bien que ces objectifs aient été atteints à la satisfaction de tous, et le conseil d'administration de La Coop fédérée évaluera avec intérêt au cours de la prochaine année la possibilité de reconduire ce programme pour trois autres années.

Je termine en remerciant mes collègues du conseil d'administration pour leur engagement, leur assiduité, leur dynamisme et leur ouverture au changement.

Je remercie également M. Réjean Nadeau et son équipe, qui ont su générer des résultats appréciables dans un contexte économique difficile.

Mes remerciements vont aussi à notre chef de la direction, M. Claude Lafleur, et à son équipe ainsi qu'à tous les gestionnaires du réseau La Coop ayant participé de près ou de loin à l'élaboration du projet Chrysalide.

Vous devez savoir que votre engagement à accepter la transformation de notre réseau dans le meilleur intérêt de nos membres est apprécié. Nous sommes heureux de pouvoir compter sur vos compétences et votre professionnalisme pour assurer le succès du projet Chrysalide au cours des prochaines années.

J'aimerais finalement remercier les dirigeants de nos coopératives affiliées pour leur engagement, leur ouverture d'esprit et leur solidarité. Le succès de La Coop fédérée étant intimement lié à celui de nos coopératives affiliées, leur détermination à s'adapter constamment aux besoins de leurs membres et leur soutien nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Je demeure toujours aussi convaincu que l'avenir des entrepreneurs agricoles passe par l'appartenance à un réseau de classe mondiale, capable de les épauler dans leurs tâches quotidiennes et de contribuer au succès de leur entreprise agricole.

Le président,

Denis Richard





Employés + d'innovations
Des pattes qui font du chemin

Nadège Hervé, du Service des activités de recherche et de développement, connaît bien les troubles causés par la pododermatite. S'attaquant aux pattes des poulets, cette infection bactérienne est surtout causée par une litière humide. La solution de La Coop : des aliments adaptés qui améliorent l'état de la litière. Adieu litière humide... Adieu pododermatite!



Producteurs + de performance
Des pattes qui font du chemin

Des poulets sains, c'est plus rentable. C'est clair : moins de pertes, moins de frais liés au traitement, plus de productivité. De plus, les pattes saines ont un potentiel commercial intéressant, notamment sur les marchés asiatiques. Pour nos producteurs, voilà de nouveaux revenus.

**Consommateurs + de saveurs
Des pattes qui font du chemin**

On se soucie tous du bien-être des animaux, même de ceux qu'on consomme. La volaille élevée dans de bonnes conditions est donc plus appétissante à nos yeux. L'élimination de la pododermatite est alors une excellente nouvelle pour les consommateurs de chez nous. Elle ouvre aussi la porte à de nouveaux marchés. Car en enrayant la pododermatite, il sera possible de répondre aux exigences des consommateurs asiatiques, qui raffolent des pattes de poulet.



Le modèle coopératif s'appuie encore aujourd'hui sur les mêmes principes porteurs, tels qu'énoncés dans la *Déclaration sur l'identité coopérative*, adoptée par l'Alliance coopérative internationale.

Depuis 1844, la coopération prête ses outils à l'économie marchande. Dans la foulée des Pionniers de Rochdale, qui ont consigné quelques principes de base, le modèle de l'entreprise coopérative a pris son envol, offrant aux gens de par le monde une solution aux excès du capitalisme.

Terreau d'innovations sociales, le modèle coopératif s'appuie encore aujourd'hui sur les mêmes principes porteurs, tels qu'énoncés dans la Déclaration sur l'identité coopérative, adoptée par l'Alliance coopérative internationale.

La Coop fédérée souscrit entièrement à cette Déclaration et s'efforce d'en actualiser les principes dans l'administration et la gestion courantes de l'entreprise.

L'adhésion libre et ouverte à tous

La Coop fédérée a enregistré deux nouvelles adhésions au cours de la dernière année. Deux fusions ont par ailleurs regroupé quatre coopératives. À la clôture de l'exercice, on dénombre donc 106 coopératives membres, ayant choisi librement de s'associer au grand réseau La Coop. Ces coopératives regroupent à leur tour quelque 62 000 membres ordinaires et 33 000 membres auxiliaires et associés, ce qui porte le nombre total de membres au sein du réseau à près de 95 000.

Le pouvoir démocratique exercé par les membres

Au 31 octobre 2010, 595 membres élus par leurs pairs assumaient l'administration des 106 coopératives affiliées à La Coop fédérée, lesquelles pouvaient désigner 329 délégués pour les représenter lors des assemblées. Sur ce nombre, 298 délégués accompagnés de 38 substituts se sont prévalus de ce droit pendant l'assemblée générale de La Coop fédérée de février 2010, soit une participation démocratique de plus de 90 %.

D'autres rencontres qui se déroulent tout au long de l'année permettent aux dirigeants des coopératives de se concerter et d'orienter les actions de La Coop fédérée. Ainsi, 302 présidents, vice-présidents et directeurs généraux ont participé à la Tournée du président de janvier 2010, 61 présidents ont pris part au Forum des présidents d'avril 2010 et 137 dirigeants ont assisté à l'assemblée semestrielle d'août 2010. De plus, La Coop fédérée assure une liaison étroite avec ses membres par l'animation de comités divers auxquels sont invités à siéger des représentants de coopératives affiliées.

Enfin, le conseil d'administration, composé de 15 élus venant des 15 territoires régionaux et provincial, a consacré 25 journées de travail à des réunions afin de veiller aux affaires commerciales et associatives de La Coop fédérée (à l'exception des activités d'Olymel s.e.c.). Le comité exécutif, pour sa part, a consacré 12 journées supplémentaires à l'étude de différents dossiers.

La participation économique des membres

Les coopératives affiliées détiennent 104,1 millions de dollars en actions ordinaires de La Coop fédérée et 320,5 millions de dollars sous forme de réserve collective. Cette réserve sert à assurer le développement futur de l'entreprise et à soutenir différentes activités répondant aux besoins des coopératives affiliées.

La Coop fédérée a par ailleurs déclaré, en 2010, des ristournes à ses membres pour un montant global de 11,5 millions de dollars, ce qui porte le total des ristournes aux coopératives à 66,5 millions de dollars pour les cinq dernières années.

Enfin, La Coop fédérée a résolu de racheter de ses membres des actions ordinaires de classe D émises en 2005 et des actions ordinaires

Des rencontres qui se déroulent tout au long de l'année permettent aux dirigeants des coopératives de se concerter et d'orienter les actions de La Coop fédérée.

de classe B émises entre 1995 et 1997 pour une contrepartie au comptant de 6 millions de dollars.

L'autonomie et l'indépendance

La Coop fédérée s'assure de conserver son indépendance à l'endroit des bailleurs de fonds, par le maintien de ratios financiers prudents. Elle veille aussi à demeurer au minimum à part égale au sein des alliances qu'elle peut contracter avec d'autres entreprises.

Elle applique des principes de saine gouvernance, notamment par la séparation des postes de présidence et de direction générale, par l'indépendance des administrateurs à l'égard de la direction et par la recherche de résultats durables.

Par ailleurs, La Coop fédérée reconnaît l'autonomie et l'indépendance de ses coopératives affiliées. Elle met en œuvre différentes initiatives qui répondent aux besoins d'un nombre minimal de coopératives membres, mais respecte le choix de chacune de participer ou non aux programmes offerts.

L'éducation, la formation et l'information

La Coop fédérée informe tous les membres des coopératives agricoles affiliées grâce à son magazine *Le Coopérateur agricole*, publié neuf fois l'an. C'est son principal organe d'éducation et d'information. De plus, une dépêche en ligne permet de communiquer rapidement et fréquemment avec tous les employés de La Coop fédérée et tous les dirigeants du réseau : il s'agit de La Coop en ligne, qui a fait l'objet de 46 envois au cours de la dernière année.

La Coop fédérée met également plusieurs sites intranet à la disposition de divers groupes professionnels internes afin de favoriser les échanges d'information. Ainsi, les présidents, les directeurs généraux et

toute personne qui s'intéresse aux affaires coopératives disposent d'un site dédié.

D'autre part, La Coop fédérée offre à tous les élus du réseau un programme de formation visant à les soutenir dans leur rôle au sein du mouvement coopératif agricole. À ce jour, 380 élus cheminent dans ce programme. Sur ce nombre, 72 ont atteint le niveau de membre, qui atteste du cumul de 15 crédits de formation, 56 ont atteint le niveau de compagnon, ayant cumulé 30 crédits, et 95 le niveau de commandeur, ayant cumulé 45 crédits et plus. Les employés du réseau ont aussi accès à 71 formations adaptées à leurs besoins et offertes par l'Académie La Coop. Si on inclut Olymel, l'entreprise a réalisé un investissement de 6,7 millions de dollars en formation au cours de l'exercice, ce qui représente plus de 2 % de la masse salariale.

La Coop fédérée poursuit également des objectifs d'éducation et de formation auprès de certains groupes cibles, comme la relève agricole et les femmes, en organisant des colloques et des forums annuels à leur intention. Elle offre des bourses à des étudiants et accorde un soutien financier à des établissements d'enseignement. Enfin, des efforts sont aussi consacrés à la sensibilisation du grand public et des leaders d'opinion sur la pertinence du modèle coopératif en agriculture.

La coopération entre les coopératives

La Coop fédérée participe à toutes les structures et associations coopératives qui permettent d'assurer un meilleur service à ses membres et de renforcer le mouvement coopératif : le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, le Conseil canadien de la coopération et de la mutualité, la Fondation québécoise pour l'éducation à la coopération et à la mutualité, la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), la Chaire en gestion et gouvernance des coopératives et des



La Coop fédérée se préoccupe de la formation et de l'établissement d'une relève agricole solide, qui pourra en temps opportun prendre le relais dans le grand réseau La Coop.

mutuelles de l'Institut de recherche sur les coopératives et les mutuelles de l'Université de Sherbrooke (IRECUS), ainsi que Les Coopérateurs, compagnie d'assurance vie, Cooperative Research Farms, Gène +, Interprovincial Co-operative et Independent Lumber Dealers Co-operative.

La Coop fédérée a aussi participé, par des prêts de ressources humaines, à quelques missions d'appui à des coopératives d'outre-mer par l'entremise de SOCODEVI et elle a soutenu le rayonnement de l'Association des éducateurs coopératifs (ACE) en assumant les frais de traduction en français des bulletins d'information de l'association.

Enfin, à l'intérieur même de son réseau, La Coop fédérée se veut un carrefour où les coopératives peuvent agir ensemble afin de maximiser les avantages de l'intercoopération. En cours d'année, elle a poursuivi son accompagnement dans de nombreux programmes d'optimisation et de mise en commun des ressources, sous l'appellation de projet Chrysalide. Ainsi, elle prône une vision globale du réseau qui favorise le maintien du plus grand nombre possible de coopératives ayant « pignon sur rue », tout en agissant comme un organisme hautement intégré dans « l'arrière-boutique ».

L'engagement dans le milieu

La Coop fédérée, y compris Olymel, a consacré en cours d'exercice un montant de 755 500 \$ afin d'encourager, par des dons et des commandites, des organisations et événements qui lui paraissaient méritoires. Le sport, la valorisation du métier d'agriculteur et le soulagement de la pauvreté ont été les principales causes soutenues par La Coop fédérée. Du côté d'Olymel, les sommes ont été principalement affectées au soulagement de la pauvreté et à la promotion de la santé.

En sus des sommes accordées en dons et commandites, plus de 200 000 \$ ont été versés en cours d'année aux jeunes bénéficiaires du Fonds coopératif d'aide à la relève, créé par La Coop fédérée pour soutenir la relève agricole. Soixante-dix-huit nouveaux jeunes agriculteurs ont rempli les conditions requises en cours d'exercice, ce qui porte le total des jeunes bénéficiaires du Fonds à 189. La Coop fédérée se préoccupe de la formation et de l'établissement d'une relève agricole solide, qui pourra en temps opportun prendre le relais dans le grand réseau La Coop.

Enfin, l'engagement dans le milieu se traduit aussi par différentes mesures prises pour assurer le développement durable des collectivités hébergeant les coopératives du réseau La Coop. La Coop fédérée assume son leadership en la matière, par son appui à un projet-pilote lancé en cours d'année dans deux coopératives affiliées. Il s'agit d'une démarche intégrée de développement durable menant à une notation par une société extérieure. Le savoir-faire ainsi acquis sera par la suite transmis aux autres coopératives du réseau La Coop qui désireront s'engager dans cette voie.



Employés + d'innovations
Une litière énergétique

Que faire de toute cette litière de volaille souillée? La transformer en énergie. C'est là-dessus que planchent **Cyrille Néron** et Josée Chicoine, en partenariat avec CoopAgri Bretagne qui a construit en France un poêle capable de brûler la litière. Et les résultats sont très encourageants. Car ce poêle répondrait aux normes du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs en matière de combustion de biomasse agricole. Cette innovation pourrait aussi ouvrir la porte à la combustion de plusieurs autres types de résidus agricoles. La suite? Un prototype devrait être testé sur un de nos sites d'élevage en 2011-2012 en vue d'obtenir les accréditations nécessaires du ministère. Enfin une autre alternative à l'épandage des litières.





Producteurs + de rentabilité
Une litière énergétique

Utiliser la litière de poulet comme combustible, quelle brillante idée. Cela permettra aux producteurs de chauffer leur poulailler sans énergie fossile donc, sans frais. Utiliser un sous-produit des élevages minimise forcément les coûts de production de poulets et de dindons, et économiser, aucun producteur ne s'en plaindra! Une autre innovation qui a un effet direct sur le portefeuille.



+ Consommateurs + de gestes verts
Une litière énergétique

La campagne, de par cette innovation, continuera donc de nous séduire. En effet, brûler le fumier de volaille ne produit aucune odeur. Ce poêle à litière, en réduisant notre dépendance aux énergies fossiles, contribuera également à réduire nos émissions de gaz à effet de serre, responsables des changements climatiques.

UNE VISION D'AVENIR QUI FAIT DE L'EFFET

<i>[en milliers de dollars]</i>	2010	2009
Produits	3 947 871 \$	3 919 963 \$
Excédent d'exploitation	35 418	64 967
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	36 077	53 346
Ristournes	11 500	15 000
Excédent net	18 723	27 600
Débiteurs et stocks	661 741	613 679
Actif à court terme	688 264	627 592
Fonds de roulement	92 898	191 178
Immobilisations corporelles, au coût	1 100 960	1 061 485
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	454 586	459 860
Actif total	1 291 237	1 221 516
Dette à long terme incluant la portion exigible à moins d'un an	212 004	191 792
Actions privilégiées et avoir	440 518	412 482
Nombre d'employés	10 429	11 336

Les exemples d'innovations jalonnent les siècles. Copernic, De Vinci, Darwin, pour ne citer que quelques-uns des grands esprits qui en ont été à la source, ont dû affronter le chaos que leurs idées ont engendré. Mais du chaos, bien souvent, naît l'unité et la force. Certes, faire ce que l'on n'a jamais fait, ébranler les conventions établies, s'avèrent risqué. Mais le statu quo l'est tout autant, sinon plus. C'est donc avec une certaine urgence d'agir qu'il nous faut inventer et donner forme à de nouveaux éléments d'une richesse collective dont tous profiteront.

— Claude Lafleur



+

Claude Lafleur
Chef de la direction



+

Gaétan Desroches
Chef de l'exploitation



+

Paul Noiseux
Chef des finances

Ce résultat, relativement modeste, masque toutefois trois bonnes nouvelles : il est tout à fait conforme à nos prévisions budgétaires – l'entreprise a la situation bien en main – il découle d'activités qui se sont terminées avec vigueur au dernier trimestre, et il tient compte de tous les investissements et de toutes les dépenses de nos nombreux projets de transformation.

Produits
[en milliers de dollars]

2010	3 947 871 \$
2009	3 919 963 \$
2008	3 606 101 \$
2007	3 286 795 \$
2006	3 175 705 \$

Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent
[en milliers de dollars]

2010	36 077 \$
2009	53 346 \$
2008	70 992 \$
2007	40 587 \$
2006	(21 599) \$

Ristournes
[en milliers de dollars]

2010	11 500 \$
2009	15 000 \$
2008	30 000 \$
2007	10 000 \$
2006	— \$

Fonds de roulement
[en milliers de dollars]

2010	92 898 \$
2009	191 178 \$
2008	181 421 \$
2007	43 846 \$
2006	164 721 \$

Actions privilégiées et avoir
[en milliers de dollars]

2010	440 518 \$
2009	412 482 \$
2008	383 528 \$
2007	338 754 \$
2006	305 890 \$

Volatilité des prix marquée, concurrence très vive sur l'ensemble des marchés, soutien moins généreux de la part de l'État et plus grande fragilité financière des fermes agricoles : La Coop fédérée, ses filiales et son grand réseau de coopératives n'y échappent pas. Or, le secteur agroalimentaire s'adapte et se transforme à un rythme sans précédent.

Forte de ses valeurs, bien appuyée de ses coopératives, de ses membres et de ses partenaires financiers, et à l'abri de la dictature boursière, La Coop fédérée continue – vaillamment et patiemment – d'optimiser ses formidables ressources, d'innover dans ses processus de production et de transformation, et de moderniser l'ensemble de ses infrastructures et de ses systèmes. Ce qui n'est pas une mince affaire.

Or, malgré ces grands bouleversements, et une crise porcine sans précédent qui gruge une bonne partie de ses bénéfices, La Coop fédérée affiche tout de même un excédent de 36,1 millions de dollars, une baisse de 17,2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

Ce résultat, relativement modeste, masque toutefois trois bonnes nouvelles : il est tout à fait conforme à nos prévisions budgétaires – l'entreprise a la situation bien en main –, il découle d'activités qui se sont terminées avec vigueur au dernier trimestre et il tient compte de tous les investissements et de toutes les dépenses de nos nombreux projets de transformation. Déjà, les trois premiers mois du présent exercice, qui a débuté le 31 octobre 2010, montrent des signes fort encourageants.



Gilles Denette
Chef des services-conseils,
innovation et
développement durable



Mario Leclerc
Chef des ressources
humaines



Sophie Robillard
Chef, stratégies d'entreprise
et développement



Alain Garneau
Avocat principal et chef
des affaires juridiques

Cela dit, ce résultat de 36,1 millions de dollars est attribuable à une baisse importante de l'excédent de notre filiale Olymel s.e.c. Cette dernière – qui est responsable de deux grandes activités commerciales, soit la transformation de la viande de porc et la transformation de la viande de volaille – affiche en effet des résultats d'exploitation négatifs dans son secteur porcin au Québec. Ce résultat négatif s'explique par l'accroissement des coûts d'approvisionnement combiné à l'augmentation du dollar canadien. Cependant, pour son secteur volaille, malgré les difficultés connues dans le secteur de la dinde, les résultats sont largement supérieurs à ceux du dernier exercice, et ce, grâce à un équilibre très favorable des conditions de l'offre et de la demande.

Pour l'activité Approvisionnement qui englobe cinq importants secteurs – productions animales, productions végétales, grains et approvisionnement meuneries, quincailleries et machines agricoles et pétroles –, la contribution nette de l'ensemble du groupe est légèrement inférieure à celle de l'exercice précédent. Tous les secteurs d'activité, à l'exception des productions végétales, ont connu une légère baisse de leurs résultats. De plus, en raison de règles comptables, les résultats d'Agromony Company of Canada (Agromony), une importante filiale acquise en 2008, ont diminué, car en 2009, la reprise sur provision pour dépréciation des stocks avait influé positivement sur les résultats.

Les ventes consolidées ont totalisé 3,95 milliards de dollars pour l'exercice terminé le 30 octobre 2010, alors que pour l'exercice terminé le 31 octobre 2009, elles totalisaient 3,92 milliards de dollars.

Cette progression provient des ventes de la filiale Olymel s.e.c., qui ont augmenté de 69,0 millions de dollars, comparativement à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique principalement par des hausses de volumes dans le secteur porc frais Ouest, ainsi qu'une hausse des prix de marché du porc frais. Par ailleurs, l'effet d'une 53^e semaine pour l'exercice 2009 a représenté une baisse des ventes de 48,0 millions de dollars. En ce qui a trait aux ventes d'Approvisionnement, elles sont en baisse de 40,0 millions de dollars en raison de la déflation des prix des intrants dans presque tous les secteurs, sauf celui des pétroles et de quincaillerie et machines agricoles, combiné à l'ajout d'une 53^e semaine à l'exercice 2009. Cependant, les volumes de fertilisants sont en hausse, de retour à des niveaux plus habituels. Du côté du Secteur grains et approvisionnement meuneries, et plus particulièrement Grains Elite, les volumes ont atteint un sommet de commercialisation et ceux d'approvisionnement meuneries sont en hausse en raison d'une meilleure fidélisation du réseau La Coop. Plus d'un million de tonnes ont été commercialisées cette année.

Le coût des ventes, les frais de vente et les frais d'administration ont atteint 3,90 milliards de dollars alors que pour l'exercice précédent, ils s'élevaient à 3,84 milliards de dollars. Cette augmentation est principalement

liée à la hausse du coût des intrants, plus particulièrement pour le secteur du porc frais.

Les frais financiers ont totalisé 10,1 millions de dollars pour l'exercice 2010, comparativement à 14,7 millions de dollars pour 2009. Les frais financiers de 2009 incluaient une somme de 1,9 million de dollars pour des intérêts payés lors du règlement de l'acquisition des actions d'un agrocentre. À l'exception de ce montant, la baisse des frais financiers résulte, d'une part, de la diminution de nos emprunts bancaires combinée à la baisse des taux d'intérêt et, d'autre part, de la hausse des revenus d'intérêt inscrits dans Agromony.

L'excédent d'exploitation s'est établi à 35,4 millions de dollars, alors qu'il était de 65,0 millions de dollars en 2009. Cette baisse reflète l'incidence des conditions de marché défavorables dans le secteur porcin.

En ce qui concerne les autres résultats, la quote-part des résultats des sociétés satellites s'est élevée à 2,9 millions de dollars, comparativement à 5,3 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les agrocentres avec qui nous sommes partenaires ont réussi à reprendre les parts de marché perdues en 2009 au détriment de nos résultats.

Quant au poste gains (pertes) à la cession d'actifs, il totalise 650 mille dollars et représente principalement des gains sur vente d'immobilisations, alors qu'en 2009, il affichait une perte de 2,3 millions de dollars, compte tenu d'un règlement lié à l'acquisition d'actions d'un agrocentre.

L'excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent, après déduction de la quote-part des actionnaires sans contrôle, s'élève à 36,1 millions de dollars, alors que l'excédent de l'exercice 2009 était de 53,3 millions de dollars.

Pour l'exercice terminé le 30 octobre 2010, compte tenu des ristournes déclarées de 11,5 millions de dollars et des impôts sur l'excédent de 5,9 millions de dollars, l'excédent net s'est élevé à 18,7 millions de dollars, alors que celui de l'exercice 2009 était de 27,6 millions de dollars.

Information sectorielle

(Les chiffres des produits des divers secteurs d'activité incluent les montants relatifs aux opérations intersectorielles.)

Activité Approvisionnement

Les ventes et revenus, après élimination des transactions internes, ont totalisé 1,80 milliard de dollars, par rapport à 1,84 milliard de dollars pour l'exercice précédent, affichant une baisse de 2,2 %, soit de 40,0 millions de dollars. Le fait que l'exercice précédent comptait 53 semaines de même que la déflation du coût des intrants de plusieurs secteurs constituent les principales causes de la diminution du chiffre d'affaires, diminution en partie compensée par l'augmentation du prix des produits pétroliers.

Il faut souligner la forte reprise des ventes de fertilisants à des volumes historiques, et ce, après seulement une année de régression.

Sur une note plus positive, il faut souligner la forte reprise des ventes de fertilisants à des volumes historiques, et ce, après seulement une année de régression. Les volumes de commercialisation de Grains Elite ont franchi un sommet inégalé de même que ceux d'approvisionnement meuneries qui ont été moussés par une fidélisation accrue du réseau La Coop.

L'excédent avant impôts de l'activité Approvisionnement a diminué de 6,5 % pour totaliser 47,7 millions de dollars, les résultats de 2009 ayant été favorisés par de bonnes conditions de mise en marché hors Québec.

Dans le Secteur des productions animales, les ventes réalisées au cours de l'exercice ont atteint 210,7 millions de dollars, en comparaison de 240,5 millions de dollars à l'exercice précédent. Cette baisse de 29,8 millions de dollars s'explique par une déflation des prix des ingrédients utilisés en alimentation animale. Les volumes d'aliments laitiers ont diminué de 3,5 %, malgré un gain net de la part de marché. La qualité des fourrages a été telle qu'elle a provoqué une réduction de la ration alimentaire en moulée du cheptel laitier québécois.

Les ventes d'aliments porcins ont terminé l'exercice avec une légère baisse de volume de 1,1 %, occasionnée principalement par le segment du marché des meuneries à la ferme. La difficulté de rentabiliser les entreprises porcines québécoises a certainement été au cœur des priorités du Secteur des productions animales. Une équipe d'intervention spéciale, dont les travaux se poursuivent encore, avait pour objectifs de créer de nouvelles approches favorisant le redressement de la rentabilité de la production porcine. À cet égard, les producteurs du réseau ont bénéficié de revenus supplémentaires en produisant 1,2 million de porcs certifiés La Coop cette année.

Les volumes d'aliments avicoles ont subi une baisse de 1,5 %, attribuable à l'abandon d'une partie de la production de poulets destinés à l'exportation.

Dans le Secteur des productions végétales, les ventes de fertilisants sont passées de 136,0 millions de dollars en 2009 à 113,0 millions de dollars en 2010, une baisse de 23,0 millions de dollars. Cette variation s'explique par une diminution du prix des matières premières qui s'est traduite par une réduction dans le prix de vente moyen aux clients de 215 dollars la tonne métrique par rapport au prix moyen de 2009. La forte augmentation du volume des ventes, atteignant 28,7 %, n'a pu compenser la baisse des prix pour maintenir le chiffre d'affaires qui, lui, a reculé de 17,2 %. Les ventes industrielles ont été particulièrement importantes en raison du rétablissement du marché des fertilisants. Le marché québécois des fertilisants a fait un bond de 17,4 %. Cette croissance n'a pas échappé à La Coop fédérée, même que ses parts de marché se sont accrues.

En ce qui concerne les semences, les ventes nettes ont reculé de 8,0 % pour afficher un total de 36,8 millions de dollars. En 2010 au Québec, les superficies ensemencées en maïs auraient baissé d'un peu plus de 8,0 % par rapport à l'exercice précédent.

En ce qui a trait à la protection des cultures, les ventes ont diminué de 7,4 millions de dollars, en grande partie en raison de la baisse des prix, dont celui des molécules de glyphosate qui a chuté de près de 55,0 %. Dans les fongicides, la saison 2010 plus sèche a entraîné une baisse de la demande de cette famille de produits.

Enfin, les ventes consolidées d'Agronomy ont atteint 286,3 millions de dollars, en baisse de 5,9 % par rapport aux résultats de 2009. Cette diminution s'explique essentiellement par la baisse du prix des fertilisants.

Les ventes nettes du Secteur grains et approvisionnement meuneries ont atteint 300,4 millions de dollars, contre 323,8 millions de dollars en 2009. La commercialisation des grains a généré des ventes nettes de 162,8 millions de dollars, soit une baisse de 29,0 millions de dollars ou de 15,2 % par rapport à l'exercice précédent. La récolte de maïs a été légèrement inférieure, mais c'est surtout le fléchissement de 11,3 % du prix moyen qui explique le recul des ventes nettes. Par ailleurs, les ventes nettes de l'approvisionnement meuneries ont fait un bond de 24,5 % pour totaliser 43,3 millions de dollars, une progression découlant d'une augmentation importante de la fidélisation du réseau La Coop. Grains Elite a enregistré une baisse de 2,9 % de ses ventes nettes pour se situer à 94,3 millions de dollars. La variation est attribuable à une baisse du prix moyen de 68 dollars la tonne.

Dans le Secteur quincaillerie et machines agricoles, la quincaillerie et les matériaux ont généré des ventes totalisant 225,3 millions de dollars, en hausse de 3,1 millions de dollars ou 1,4 %. Une part importante de cette hausse provient des ventes de matériaux qui ont bénéficié d'une meilleure compétitivité et de la création d'une circulaire destinée aux centres de rénovation. Ce résultat de la vente de matériaux a compensé la baisse des ventes de quincaillerie, lesquelles ont subi l'effet défavorable d'un hiver très doux. La politique du soutien à l'investissement a contribué, en 2010, au développement du réseau Unimat avec plus de 1,6 million de dollars investis dans 43 projets. Pour les machines et pièces, les ventes nettes ont diminué de 2,6 millions de dollars, ou 14,7 %, pour se situer à 15,2 millions de dollars. Les ventes de machines ont baissé de 12,9 % et celles des pièces, de 16,0 %. Ce secteur a néanmoins conservé ses parts de marché.

Dans le Secteur des pétroles, les ventes nettes ont totalisé 564,2 millions de dollars, en regard de 500,4 millions de dollars pour l'exercice précédent. Dans les marchés résidentiel et commercial, les ventes ont

augmenté de 9,2 % pour atteindre 317,9 millions de dollars. Cette croissance s'explique essentiellement par la hausse du coût des intrants.

Le Service à l'automobiliste a enregistré une augmentation de 18,5 % des ventes nettes atteignant 204,4 millions de dollars, soit 31,9 millions de dollars de plus qu'en 2009. Cette augmentation est attribuable en partie à une hausse des prix pour un montant de 25,1 millions de dollars et à la croissance du volume des ventes pour une valeur de 6,8 millions de dollars.

Quant aux ventes du Service du propane, elles ont progressé de 13,8 % pour totaliser 41,8 millions de dollars. Les prix sont la principale raison de cette hausse. La guerre des prix et une concurrence accrue ont poussé la contribution nette à la baisse par rapport à un excédent positif à l'exercice précédent.

Pour AgriEst, centre agricole Coop, les ventes ont été inférieures à celles de l'exercice précédent. Elles ont baissé de 1,6 million de dollars pour s'établir à 22,9 millions de dollars en raison de la diminution de la valeur moyenne des grains transigés. Soulignons la très belle performance du secteur laitier avec une hausse de 13,0 % des volumes alors que le secteur des productions végétales a vu la quantité de fertilisants vendus dépasser les volumes historiques.

Activité Mise en marché

La revue des opérations de la filiale Olymel s.e.c., pour l'exercice terminé le 30 octobre 2010, est commentée par le président-directeur général, M. Réjean Nadeau, à la page 36 du présent rapport annuel.

Services corporatifs

Les dépenses nettes des Services corporatifs et du développement du réseau ont totalisé 18,9 millions de dollars, comparativement à 18,3 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Services-conseils, innovation et développement durable

Ce nouveau secteur, créé en juillet 2010, regroupe maintenant les équipes environnement, agroenvironnement, innovation et croissance, amélioration continue et services-conseils aux coopératives. Au cours des derniers mois de l'exercice, le comité de gestion du secteur a relevé d'intéressantes synergies qui permettront de contribuer à l'essor du réseau La Coop.

Il est devenu inconcevable de penser la croissance de l'activité industrielle sans y associer la notion de développement durable – juste équilibre entre la viabilité économique de l'entreprise, le développement social et le respect de l'environnement.

Ainsi, La Coop fédérée s'est engagée à adopter la démarche de notation en développement durable mise au point par COOP de France. Nutrinor, coopérative agro-alimentaire du Saguenay Lac St-Jean et La Coop

des deux-rives ont accepté de participer à un projet pilote qui permettra d'introduire cette démarche au sein du réseau.

La Coop fédérée est également en voie de quantifier les émissions de gaz à effet de serre (GES) et la consommation énergétique de ses installations, et de se munir d'outils pour suivre leur évolution. Par cet exercice, l'entreprise souhaite relever les possibilités de réduction de GES et élaborer un plan d'action pour les éliminer de façon continue.

Dans la dernière année, l'Agence québécoise pour l'efficacité énergétique a produit un rapport d'audit énergétique préliminaire dans certaines installations du réseau La Coop. Des audits énergétiques exhaustifs sont actuellement en cours et fourniront des solutions de réduction, de récupération et de remplacement d'équipements selon les 3 R de l'efficacité énergétique.

De plus, diverses mesures ont été prises afin de créer ou d'adapter des outils de diagnostic des GES et d'amélioration de l'efficacité énergétique à la ferme.

Finalement, La Coop fédérée travaille au positionnement d'une possible agrégation des crédits de carbone et évalue comment ce concept pourrait être applicable à l'ensemble du réseau La Coop et à la ferme.

Dans le cadre de Chrysalide et dans une volonté d'ajouter un avantage concurrentiel au réseau tout en assurant la durabilité des entreprises agricoles, un projet de révision de l'offre de service en agroenvironnement a été lancé, plus précisément, dans une vision d'agriculture durable. L'objectif poursuivi est de proposer une offre de service en agriculture durable répondant aux besoins des entreprises agricoles.

La Coop fédérée a poursuivi ses travaux visant la mise en place d'une filière de la biomasse agricole qui permettrait au réseau La Coop de proposer des solutions intéressantes et durables à la valorisation des 300 000 hectares de terres catégorisées marginales ainsi que de divers résidus de culture. Au cours de la dernière année, La Coop fédérée a élaboré un plan d'affaires exhaustif qui permettra de poser les premiers jalons du réseau La Coop dans le marché des combustibles solides et de la bioraffinerie. Le plan prévoit la transformation d'une des meuneries fermées dans le cadre de Chrysalide en une usine commerciale et expérimentale de densification de biomasse. D'autres projets intéressants dans le domaine de la valorisation de la biomasse agricole sont en cours d'analyse et s'annoncent prometteurs.

Dans le but d'assurer une meilleure coordination, le réseau La Coop a entrepris une transition vers une charte comptable standard pour les coopératives et La Coop fédérée. À la fin de l'exercice 2010, en plus de La Coop fédérée, 48 coopératives représentant 84 % des ventes totales avaient réalisé cette transition. En 2010, 50 coopératives ont bénéficié

Il est devenu inconcevable de penser la croissance de l'activité industrielle sans y associer la notion de développement durable – juste équilibre entre la viabilité économique de l'entreprise, le développement social et le respect de l'environnement.

du service d'analyses financières offert par La Coop fédérée. Ces analyses financières ont été réalisées à partir d'une banque de données représentant 1,9 milliard de dollars ou 88,0 % des ventes totales des coopératives.

Pour l'exercice 2010, 24 coopératives représentant 35,0 % des ventes totales ont sollicité une entente annuelle afin de se procurer les services de gestion de La Coop fédérée. Les autres coopératives ont plutôt opté pour des mandats spécifiques représentant 400 jours-personnes, notamment sur une analyse de la performance d'un secteur, un plan de redressement, un projet d'investissement ou d'acquisition, des activités d'amélioration continue, la mise en place d'outils de gestion. Enfin, La Coop fédérée a accompagné les conseils d'administration et les équipes de gestion de 15 coopératives dans la réalisation de leur exercice de réflexion stratégique.

Au cours de l'exercice, La Coop fédérée a également accompagné trois coopératives dans un processus de fusion et cinq autres à cheminer vers une codirection avec ou sans impartition administrative. Dans le but de préparer la relève aux postes clés du réseau, trois stagiaires à la gestion ont complété une des étapes du stage dans les coopératives écoles sous la supervision des Services-conseils aux coopératives.

En collaboration avec les productions animales et le bureau de projet, l'équipe Services-conseils a poursuivi la coordination du démantèlement et de la compensation des meuneries. Au 30 octobre 2010, 26 meuneries étaient fermées et 20 d'entre elles avaient eu confirmation des montants de compensation à recevoir. À la fin de l'exercice 2010, les montants de compensation autorisés représentaient 434 mille dollars de moins qu'au budget initial ou 10,6 %. L'équipe a également appuyé les coopératives en vue de la création de regroupements régionaux d'experts-conseils et elle a coordonné le projet pilote « bureau de commande régional » dans la région de l'Estrie.

En 2010, un service d'analyse des processus a été mis sur pied en vue d'appuyer, dans un premier temps, la démarche de transformation Chrysalide, mais également la consignation des processus internes de l'organisation. La documentation servira ensuite à optimiser en continu les activités du réseau La Coop.

En milieu d'exercice, le Secteur a proposé un plan de travail à la direction de La Coop fédérée afin de passer à la deuxième étape de la mise en œuvre d'une culture d'amélioration continue. Une présentation à la régie interne élargie de La Coop fédérée en juillet, ainsi que la tenue du Séminaire de gestion en septembre sous le thème de l'amélioration continue, auront permis d'exposer une nouvelle approche axée sur le « Lean Management ». Déjà à la fin de l'exercice, une certification « Lean Master » était en place et plusieurs mandats intéressants étaient en voie de planification et d'approbation par les gestionnaires et l'équipe de l'amélioration continue.

Dorénavant, les mandats seront davantage ciblés en fonction des priorités identifiées par la haute direction permettant ainsi un meilleur alignement avec les principaux objectifs d'affaires. Notons finalement que les coopératives profiteront d'un plus grand soutien à l'amélioration continue grâce à l'appui des conseillers qui s'affaireront à déployer ce mode de gestion au sein des coopératives membres du réseau La Coop.

Stratégies d'entreprise et développement de l'offre

Le Secteur stratégies d'entreprise et développement de l'offre est responsable de développer des stratégies d'entreprise et des positionnements d'offres de service en lien avec les objectifs d'affaires des divers secteurs de l'entreprise.

Au cours de l'exercice 2010, ce secteur s'est vu confier la gestion du Service systèmes et technologies de l'information et celle du Service gestion de projets en plus de diriger le Service marketing et communications. Cette nouvelle structure vise à favoriser la synergie entre les stratégies d'affaires, les projets de transformation Chrysalide et les besoins en technologies de l'information. Certaines méthodologies et approches permettent d'établir les priorités des projets, de favoriser la compréhension des enjeux et des changements et d'obtenir l'adhésion de tous les secteurs.

Le Secteur s'est aussi vu confier des mandats spéciaux, soit le démarrage de la filière porcine La Coop pour le compte de la Direction générale, incluant la mise en place d'un comité formé d'experts en production porcine (SWAT Team), et l'évaluation du placement Olymel par une société externe.

Le Service systèmes et technologies de l'information est responsable de livrer des solutions d'affaires informatisées répondant aux besoins établis par les différents secteurs de l'organisation. Il est aussi responsable de diriger les équipes de développement en collaboration avec le Service de gestion de projets, s'il y a lieu, de déployer, d'exploiter les solutions informatisées et d'en assurer le maintien, le support et l'évolution.

Au cours de l'exercice, le Secteur a élaboré un plan de redressement détaillé du Service des technologies de l'information en vue d'affecter les ressources en fonction des priorités. Ce plan a couvert les volets suivants : processus, organisation, systèmes et infrastructure. Tous les projets qui étaient en cours ont été réévalués pour définir la portée, l'échéancier et le budget nécessaire à leur réalisation.

Parmi les principaux projets, notons l'évaluation de la capacité de Fidelio à satisfaire les exigences d'affaires du réseau tout en analysant d'autres outils de gestion opérationnelle offerts sur le marché. À la fin de l'exercice, les recommandations allaient en faveur d'une version stabilisée et optimisée de Fidelio. Ce projet a nécessité un redressement complet de

Les différentes stratégies, mises en place pour faire reconnaître La Coop fédérée comme un employeur de choix, guident nos efforts pour mobiliser et motiver nos employés actuels tout en attirant des candidats de choix au sein du réseau et en assurant une main-d'œuvre compétente malgré la rareté de ressources humaines dans certaines catégories d'emploi.

la gouvernance et de la performance de l'applicatif dans les coopératives utilisatrices, et une révision des coûts et de la stratégie de déploiement.

Il incombe à la direction principale du Service gestion de projets de recevoir les projets et d'accompagner les secteurs d'affaires dans la gestion de ces derniers.

Au cours de l'exercice, le Chrysalide productions animales a connu un développement important, notamment sur le plan des modèles d'affaires et de gouvernance, qui ont été établis et approuvés par les coopératives.

Pour le pignon sur rue, les territoires de vente des services ruminants, porcs et volailles ainsi que les équipes régionales de vente par production ont été déterminés et ont reçu l'aval des coopératives.

En ce qui a trait à l'arrière-boutique, des usines ont été identifiées et les contrats de franchise de fabrication ont été approuvés par les coopératives propriétaires des usines. Le plan de transfert des volumes de moulée à fabriquer vers les bonnes usines a aussi été mis en place. Enfin, le mode de compensation des usines de type industriel à fermer a été défini et approuvé.

Le Chrysalide Sonic a été amorcé. À ce jour, les modèles d'affaires et de gouvernance prévoyant la mise en place de cinq regroupements régionaux pour la commercialisation et la distribution des produits et services pétroliers et propane ont été élaborés et approuvés par les coopératives. La conception du nouveau modèle d'affaires est donc en cours.

Dans le Secteur quincaillerie et machines agricoles, le Service a procédé à une étude et à un positionnement d'affaires visant l'agrandissement de l'entrepôt qui approvisionne plus de 180 quincailleries et centres de rénovation sous les bannières UNIMAT et La Coop, et qui est situé à Trois-Rivières. Le but est de mieux répondre à la croissance des ventes du secteur. Il a aussi entrepris une étude de faisabilité quant au choix d'une solution informatisée de la gestion des approvisionnements.

Enfin, le Service a évalué la faisabilité de faire migrer le progiciel JD Edwards utilisé dans tous les services de l'entreprise vers une nouvelle version incluant l'analyse d'impartition de la paie auprès de divers fournisseurs. Les conclusions de cette analyse ont confirmé le choix de la migration et le maintien du traitement de la paie à l'interne.

Le Service marketing et communications, également responsable de la gestion des Directions création et imprimés ainsi que publications, a poursuivi son travail de positionnement des offres de service dans les secteurs des productions animales, volet porcin; quincaillerie, pour son positionnement transitoire d'Unimat et les pétroles, pour son positionnement stratégique de l'offre.

Ce Service a aussi procédé à une planification des stratégies marketing pour l'ensemble des secteurs d'activité, notamment en ce qui a trait à la présence de l'entreprise aux salons provinciaux, à des stratégies ponctuelles d'offre ou de positionnement et aux différentes activités de formation et d'information réunissant les équipes de vente du réseau La Coop.

La stratégie des communications internes et externes a été mise à jour pour que les partenariats, dons et commandites viennent appuyer les stratégies d'offre intégrée transversale.

Mentionnons qu'une partie des activités de communication est effectuée dans le cadre de la démarche Chrysalide pour mener à bien la transformation de l'entreprise. Ces activités se traduisent notamment par la coordination et l'encadrement des événements Chrysalide avec le réseau pour l'approbation des aspects déterminants de chaque projet.

Ressources humaines

Le nombre d'employés à La Coop fédérée, y compris ses filiales, était de 10 429 à la fin de l'exercice, en regard de 11 336 en 2009. Cette variation est liée aux différents mouvements de main-d'œuvre de l'ensemble de nos activités.

Les différentes stratégies, mises en place pour faire reconnaître La Coop fédérée comme un employeur de choix, guident nos efforts pour mobiliser et motiver nos employés actuels tout en attirant des candidats de choix au sein du réseau et en assurant une main-d'œuvre compétente malgré la rareté de ressources humaines dans certaines catégories d'emploi. Le programme de gestion du talent et de la relève, qui a débuté au cours de l'exercice, vise à assurer la disponibilité des ressources dans les postes clés du réseau.

La Loi sur l'équité en matière d'emploi a monopolisé plusieurs ressources au cours de l'exercice. Cependant, ces efforts ont permis à l'ensemble du réseau d'être conforme aux obligations légales en la matière. De plus, une uniformisation des structures salariales et des avantages sociaux se développe graduellement au sein du réseau en fonction des modifications apportées par les différents projets de Chrysalide.

Comme pour les exercices précédents, l'Académie La Coop a été des plus actives en offrant 71 cours auxquels ont participé plus de 2 800 administrateurs et employés. La Coop fédérée a investi presque 3 % de sa masse salariale dans la formation, ce qui confirme son engagement à offrir au réseau des personnes pleinement qualifiées, et ce, dans tous les domaines.

Le programme de formation des élus continue d'être offert aux administrateurs du réseau La Coop. Parmi les administrateurs actifs, nous comptons maintenant 72 personnes qui détiennent le titre de membre,

56, celui de compagnon et 95, celui de commandeur tout niveau confondu. Dix-sept cours différents ont été offerts aux administrateurs dans le cadre de ce programme.

Après une année difficile en 2008 et un rebond intéressant en 2009, la Fiducie des caisses de retraite du Réseau a réussi à augmenter la valeur des régimes de retraite de 13,2 % au cours de 2010. Ainsi, l'actif de 298,0 millions de dollars est réparti dans sept fonds de placement, ce qui donne aux participants l'avantage de bénéficier d'une panoplie de stratégies visant à maximiser leurs revenus de retraite. La mise en commun des divers régimes de retraite du réseau permet d'avoir des frais de gestion et d'administration se situant à 0,81 % de l'actif, ce qui représente un ratio très compétitif sur le marché.

L'assurance collective bénéficie également du regroupement et permet une gestion plus efficace des contrats d'assurance en partenariat avec les employés. Cette stratégie, ajoutée à l'expérience du groupe, a permis de limiter la hausse des primes d'assurance par rapport au marché.

Au chapitre des relations de travail, onze conventions collectives ont été négociées au cours de l'exercice. Toutes ces conventions ont une durée de plus de quatre ans. Signalons également que les échéanciers des conventions collectives avec les établissements conservant une meunerie assurent le maintien des opérations en toutes circonstances.

Forte de son succès depuis sa mise en place, la Mutuelle de prévention à laquelle participent 92 membres a permis au réseau d'économiser, en 2010, environ 1,5 million de dollars, soit 37,0 % de la cotisation qui aurait été versée sans ce regroupement. Rappelons que le regroupement des membres, conjugué aux efforts de prévention, permet de bénéficier d'un taux de cotisation personnalisé directement lié à la fréquence et à la gravité des accidents, et a permis aux coopératives d'économiser plus de 15,5 millions de dollars depuis sa mise en place en 1997.

Situation financière

Le bilan consolidé de La Coop fédérée au 30 octobre 2010 affiche un actif total de 1,29 milliard de dollars, comparativement à 1,22 milliard de dollars à la fin de l'exercice précédent. La hausse de l'actif total est attribuable à l'augmentation des débiteurs et des stocks expliquée par la croissance de nos volumes d'affaires et à des conditions de marché favorables. De plus, la hausse de l'écart d'acquisition et des autres actifs occasionnée par l'acquisition de la première tranche de 4,4 % des 17,6 % des parts de la filiale Olymel s.e.c. appartenant à un groupe d'actionnaires sans contrôle explique une hausse de l'actif total de La Coop fédérée.

Le passif à court terme a totalisé 595,4 millions de dollars, comparativement à 436,4 millions de dollars. Cette hausse provient principalement de l'augmentation de la dette à long terme exigible à moins d'un an,

correspondant à la facilité de crédit renouvelable en juin 2011. De même, le poste créditeurs et charges à payer est à la hausse en raison d'achats d'intrants plus rapides que l'an dernier.

Le fonds de roulement a atteint 92,9 millions de dollars, en baisse par rapport à l'exercice précédent, alors qu'il se situait à 191,2 millions de dollars, soit des ratios respectifs de 1,2 contre 1,4. La constatation de la facilité de crédit comme dette à long terme échéant à moins d'un an explique la baisse du fonds de roulement. Cependant, en excluant la tranche de la dette échéant à moins d'un an de la facilité de crédit, le ratio du fonds de roulement au 30 octobre 2010 aurait été stable à 1,4. De plus, le ratio d'endettement consolidé de la Société est demeuré fixe à 36:64 par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Les postes actions privilégiées, capital social et réserve ont totalisé, à la fin de l'exercice, 440,5 millions de dollars, comparativement à 412,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Ces postes ont représenté 34,1 % de l'actif total, contre 33,8 % à la fin de l'exercice précédent. La réserve de la Société au 30 octobre 2010 s'établissait à 320,5 millions de dollars, soit 72,8 % des actions privilégiées et de l'avoir.

Situation de trésorerie et sources de financement

La Coop fédérée dispose des sources de financement nécessaires par voie d'ententes avec des institutions financières canadiennes. Les ententes auprès d'un syndicat d'institutions financières consistent en une facilité de crédit globale de 300,0 millions de dollars. La facilité de crédit est renouvelable en juin 2011.

À la fin de l'exercice 2010, un montant totalisant 111,2 millions de dollars avait été prélevé, alors qu'en 2009, il totalisait 87,9 millions de dollars. Considérant que la facilité de crédit doit être négociée avant le 4 juin 2011, et qu'il n'y a aucune entente de renouvellement signée avec les institutions financières au 30 octobre 2010, la facilité de crédit est inscrite comme dette à long terme échéant à moins d'un an.

La Société a également d'autres emprunts, tels qu'un crédit à terme d'une durée de quatre ans, totalisant 30,0 millions de dollars, à taux fixe, remboursables à compter du mois d'août 2011 par versements annuels. De plus, La Coop a une débenture non garantie d'une durée de trois ans, pour un solde de 25,0 millions de dollars, à taux fixe, remboursable par versements annuels débutant en août 2012. La Société détient aussi un billet à terme à taux fixe, dont le solde s'établissait à 17,5 millions de dollars au 30 octobre 2010, alors qu'il s'élevait à 19,2 millions de dollars en 2009.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs d'Olymel s.e.c. et de ses filiales.

La Coop fédérée établit sa capacité d'investissement dans les immobilisations à court terme en fonction des fonds provenant de l'exploitation de chacun de ses secteurs d'activité. Pour l'exercice 2010, les investissements dans les immobilisations corporelles ont été de 34,4 millions de dollars. Le maintien d'une gestion prudente des éléments du fonds de roulement et un contrôle serré des acquisitions d'immobilisations a permis de réduire les coûts de financement. Chaque trimestre de l'exercice 2010, La Coop fédérée a respecté les obligations financières et les clauses restrictives contenues dans ses ententes de financement.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer le risque de change, les risques liés aux prix de certaines marchandises et le risque de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix des marchandises et des swaps de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société consigne ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion des risques et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger, principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations des taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises.

L'utilisation de contrats de change et de swaps de devises pour se protéger contre le risque de variation des taux de change, principalement pour les opérations en devises étrangères, a dépassé 1,20 milliard de dollars en 2010.

La Société a également recours à un swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. Les gains et les pertes découlant du swap de taux d'intérêt utilisé à des fins de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et reclassés dans l'état des résultats lorsque l'élément couvert influe sur les résultats.

Risques et incertitudes

La Coop fédérée est exposée à différents risques qui peuvent influencer sur sa rentabilité, dans le cours normal des activités de la Mise en marché et de l'Approvisionnement.

Risques associés à la volatilité des prix des intrants

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. Le contexte économique dans lequel la Société exerce ses activités est régi par des politiques nationales et provinciales en ce qui a trait aux approvisionnements des usines d'abattage. La disponibilité des volumes d'abattage et les prix des animaux vivants découlent par conséquent de l'évolution des politiques des marchés. La Société s'assure par ailleurs de maintenir un contrôle serré sur ses coûts de production afin de pallier l'absence de contrôle sur les prix et les coûts d'approvisionnement. La diversité des secteurs d'activité de la Société permet d'atténuer ce facteur de risque.

Risques liés à l'insalubrité des aliments

La Société est exposée aux risques liés à l'industrie de la mise en marché, principalement dans le cours normal des activités des secteurs de transformation et de commercialisation des aliments. La détérioration, la contamination et la responsabilité à l'égard des produits de consommation sont des risques dont la Société doit se préoccuper. La Société s'assure de respecter les exigences gouvernementales en appliquant dans toutes ses usines des contrôles rigoureux de la salubrité des aliments.

Risques liés à la santé des animaux d'élevage

Les épidémies et la contamination des animaux d'élevage sont des facteurs de risque cruciaux pour la Société. Les épidémies peuvent nuire considérablement à la production et à l'accès à l'approvisionnement en matières premières pour ses usines de transformation. La gestion de la qualité est un objectif primordial pour la Société. Ainsi, l'amélioration des procédures internes de traçabilité et la collaboration à une stratégie nationale avec les organismes gouvernementaux font partie d'une saine gestion des troupeaux d'élevage.

Risque environnemental

La Coop fédérée adhère au concept de responsabilité sociale et s'assure que ses pratiques d'entreprise respectent les principes de gestion environnementale diligente.

Avec sa politique environnementale, La Coop fédérée vise au respect des lois et règlements, à la mise en œuvre de plans d'urgence environnementale, à l'évaluation environnementale des entreprises, activités et biens qu'elle se propose d'acquiescer ou de lancer, à la diffusion auprès de ses employés et gestionnaires de ses objectifs et projets en matière d'environnement. Par ailleurs, la Société divulgue sa situation environnementale au conseil d'administration, trimestriellement par l'entremise

Avec la poursuite de la mise en œuvre progressive de Chrysalide dans les productions animales, le pétrole et les quincailleries, le réseau coopératif agricole sera encore mieux positionné et outillé pour affronter la concurrence et réaliser sa mission auprès de ses membres.

de son comité d'éducation coopérative et du développement durable ainsi que par le rapport annuel produit par le Service de l'environnement.

La Coop fédérée procède aussi en continu à la vérification de ses installations et activités dans le but d'être en conformité avec la réglementation et les pratiques environnementales reconnues. Les résultats de ces vérifications sont divulgués et communiqués aux gestionnaires des installations, à la haute direction ainsi qu'au conseil d'administration de la Société dans le but d'assurer une pleine connaissance de la situation environnementale et pour que les prises de décisions soient éclairées. En 2009-2010, le service a procédé à la vérification de la conformité environnementale de 33 installations, permettant aux gestionnaires d'être au fait des possibilités d'amélioration en matière de gestion environnementale. Parmi ces installations, 12 Agromart du Secteur des productions végétales d'Agronomy ont été visités afin de poursuivre le contrôle diligent post-acquisition.

Aussi, dans le but de maintenir une conformité environnementale constante des activités de La Coop fédérée, le Service de l'environnement, de concert avec les secteurs des productions végétales et des productions animales, a procédé dans certaines installations à la mise en œuvre du projet pilote d'un système de gestion environnementale inspiré de la norme ISO 14001, adapté aux opérations des installations. Les nouvelles procédures de suivis et de divulgation permettront aux employés des installations d'assurer une gestion environnementale diligente et favoriseront un suivi de la part des gestionnaires des installations.

De plus, l'activité Approvisionnement de La Coop fédérée a reçu un appui technique constant du Service de l'environnement afin de résoudre des enjeux environnementaux propres à leurs activités et de prévenir les difficultés. Ainsi, plus d'une centaine de mandats ponctuels ont été réalisés dans toutes les divisions de l'entreprise. Qu'il s'agisse d'évaluations environnementales pour l'acquisition ou la vente d'actifs, de suivis réglementaires, de gestion des permis environnementaux auprès des autorités gouvernementales ou de projets de prévention, les services rendus ont permis à l'activité Approvisionnement de maintenir des standards élevés en matière de gestion de risques environnementaux. Ce service-conseil profite également au Réseau La Coop où près de 70 mandats environnementaux ont été réalisés en 2009-2010, démontrant ainsi la volonté des coopératives affiliées de maintenir leurs standards en matière de gestion environnementale.

Enfin, dans un souci de responsabilité sociale d'entreprise envers les parties prenantes externes proximales de ses installations, un *Guide d'aide au bon voisinage*, qui a été produit en 2010, sera mis à la disposition des secteurs de l'activité Approvisionnement afin d'assurer une saine cohabitation entre les installations et le voisinage sur lequel elles pourraient avoir une incidence en raison de leurs activités. Ce guide propose une démarche simple permettant de dresser le portrait d'une installation, de relever ses enjeux en matière de bon voisinage et de dresser un plan d'action. Il offre également des outils et des conseils en matière de relations de bon voisinage.

Risques des marchés mondiaux

Les répercussions des diverses variables économiques influant sur les marchés économiques mondiaux ont une incidence sur les exportations de la Société. Les volumes exportés sont tributaires des conditions économiques prévalant dans les pays importateurs et, dans certains cas, de barrières tarifaires. La croissance et la rentabilité des exportations de la Société dépendent largement de la vigueur de ces marchés et du respect des traités et des règles du commerce international.

Risques liés aux instruments financiers

La Société a fourni des informations qualitatives et quantitatives sur l'exposition aux risques liés aux instruments financiers, notamment le risque de crédit, le risque de taux d'intérêt, le risque de liquidité, le risque de change et les autres risques de prix. La note 19 afférente aux états financiers consolidés porte sur la divulgation de l'information concernant la nature et la portée des risques relatifs aux instruments financiers et à la gestion des risques.

Conclusion

Après un lent démarrage, La Coop fédérée a terminé son exercice avec force, réalisant des résultats satisfaisants compte tenu de la crise porcine qui a fortement atténué ses résultats au début de l'exercice.

En effet, les résultats plus modestes de notre filiale Olymel combinés à ceux, très intéressants, de notre filiale Agronomy, de même que les solides contributions de l'ensemble de nos activités commerciales en productions végétales et animales, ainsi qu'en commercialisation des grains, en quincaillerie et en produits pétroliers, permettent de poursuivre les nombreux projets du réseau, de procéder à quelques acquisitions stratégiques, de

continuer d'améliorer les services offerts à nos membres, de réaliser les objectifs financiers fixés par le conseil d'administration et de respecter les ratios exigés par nos banquiers.

Avec la poursuite de la mise en œuvre progressive de Chrysalide dans les productions animales, le pétrole et les quincailleries, le réseau coopératif agricole sera encore mieux positionné et outillé pour affronter la concurrence et réaliser sa mission auprès de ses membres.

Les résultats de La Coop fédérée, qui influenceront positivement ceux de nos coopératives affiliées, et ultimement nos membres, ne devraient pas nous faire oublier que le secteur agricole traverse peut-être l'une des plus grandes restructurations de son histoire. La crise des revenus, combinée au changement proposé par le gouvernement provincial dans les programmes de soutien des revenus, incitera plusieurs producteurs à revoir substantiellement leur modèle d'affaires et à entretenir des rapports différents, et sans doute plus étroits, avec le réseau La Coop.



On le voit, les défis sont nombreux. La Coop fédérée doit donc rester branchée sur les réalités d'aujourd'hui et agir de telle sorte que les membres et leurs coopératives soient toujours sa priorité. L'agriculture québécoise est en profonde mutation. Dans un tel contexte, si nous voulons aider les producteurs membres et leurs coopératives à dégager de meilleurs profits, si nous voulons protéger nos emplois et même en créer de nouveaux, nous devons continuer sans relâche à innover, à revoir constamment nos façons de faire et à assurer une réelle coordination du réseau La Coop. C'est là le sens de notre mission et de nos projets Chrysalide.

Le réseau coopératif agricole, fort de sa distinction coopérative et de la compétence de ses ressources humaines, entend confirmer son leadership et être le partenaire privilégié de la réussite de ses membres. Notre solidarité et notre volonté de créer un réseau La Coop plus fort et plus uni seront des valeurs déterminantes dans ce que l'histoire du mouvement coopératif agricole retiendra de nous.

Cela étant dit, je remercie très chaleureusement mes collègues de la régie interne élargie et les dirigeants du réseau des coopératives affiliées et de notre filiale Olymel pour leur fidélité, leur engagement et leur appui dans l'atteinte de ces résultats.

Il va de soi que je termine ce rapport en remerciant tout particulièrement le président, M. Denis Richard, de même que tous les membres du conseil d'administration de La Coop fédérée, de l'appui et de la grande confiance qu'ils nous ont témoignés tout au long de cet exercice.

Le chef de la direction,

Claude LAFLEUR



Employés + d'innovations

Porc à la sauce coop

Une viande de porc plus tendre et plus goûteuse, ça s'obtient autrement qu'avec une bonne marinade. Pour le groupe d'experts Olymel/La Coop qui travaillent à améliorer la rentabilité de la filière, la recette secrète, c'est l'alimentation. Au fil de nombreux essais, ils développent un programme alimentaire qui permet d'améliorer la qualité de la viande de porc.

UN EFFET QUI A BON GOÛT



Producteurs + de bénéfices
Porc à la sauce coop

Quand une innovation se transforme en maintien des marchés, tout le monde y gagne. D'abord Olymel et La Coop fédérée qui, grâce au nouveau programme alimentaire, conservent des marchés très importants pour la filière porcine québécoise. Puis les producteurs de porc membres de La Coop qui, grâce aux revenus élevés, touchent davantage de ristournes. Autant de sous à mettre dans le p'tit cochon!

Consommateurs + de qualité
Porc à la sauce coop

En transformant de la viande de porc de qualité, Olymel ne fait pas qu'accroître ses ventes et assurer la vitalité des producteurs de chez nous, elle répond aux exigences des consommateurs d'ici et... d'ailleurs. Tendreté et goût, c'est un porc de qualité qui fait saliver. Grâce au programme alimentaire La Coop, nos porcs gagnent en notoriété locale et internationale.



UN EFFET QUI A BON GOÛT

Un reflet fidèle des défis de l'industrie de la transformation

Les résultats de l'exercice 2010 sont en recul par rapport à l'exercice précédent et, surtout, comparativement au sommet atteint à l'exercice 2008. Bien qu'ils ne répondent pas aux attentes des propriétaires, ces résultats sont acceptables dans les circonstances. La poursuite de la tendance vers la parité du dollar canadien avec la devise américaine demeure sans contredit le facteur qui a eu le plus d'incidence sur la réduction des marges. La force du dollar canadien influe non seulement sur les exportations d'Olymel, mais également sur le marché intérieur, les produits américains



Réjean Nadeau

Président-directeur général
d'Olymel s.e.c.

devenant plus compétitifs. Dans cette conjoncture difficile, les ventes à l'exportation se sont malgré tout maintenues et ont même enregistré une légère progression par rapport à l'exercice précédent. Ces résultats nous démontrent toutefois que les mesures d'ajustement visant à composer avec une devise forte doivent se poursuivre.

Malgré des résultats modestes, Olymel a réalisé, au cours de l'exercice, des investissements importants dans plusieurs secteurs d'activité. En plus de contribuer au maintien de notre compétitivité, ces investissements visent l'amélioration de notre rentabilité. Les résultats du premier trimestre de l'exercice 2011 sont à cet égard très encourageants.

Bien que la faiblesse du dollar américain représente la principale cause du recul des résultats, d'autres facteurs s'y sont ajoutés. En effet, l'incertitude entourant l'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour les producteurs de porc et, conséquemment, la baisse des volumes de porcs abattus au Québec ont également eu des répercussions sur les activités de l'entreprise et sur les résultats. Il faut ajouter à cela que, pour la première fois sur tout un exercice, la mise en œuvre de la nouvelle convention de mise en marché du porc, qui établit le prix du porc en fonction du prix de référence américain, a exercé une pression à la hausse sur le coût des approvisionnements.

Dans ce contexte, la situation du marché s'est avérée particulièrement difficile dans le secteur porc frais Est, lequel a subi une perte comparativement à un profit à l'exercice précédent. Malgré cette conjoncture plus défavorable pour le secteur du porc frais Est, le secteur porc frais Ouest s'est mieux comporté et a affiché un profit pour un troisième exercice consécutif.

Les secteurs porc transformé et bacon ont enregistré une perte alors qu'à l'exercice précédent, ils affichaient un profit. Les marges du secteur bacon ont continué d'être touchées par une présence accrue, sur le marché canadien, de produits en provenance des États-Unis. Dans ces secteurs, des événements liés aux efforts visant la biosécurité, notamment des mesures associées au traitement de la bactérie *Listeria*, ont eu une incidence négative sur les résultats, entraînant des coûts non récurrents.

Le secteur de la volaille a, pour sa part, profité d'un meilleur équilibre entre l'offre et la demande et affiche des résultats positifs, nettement en hausse par rapport à l'exercice précédent. Cependant, dans le secteur du dindon, la forte demande anticipée par l'industrie ne s'est pas matérialisée, provoquant ainsi une hausse des stocks. Il est à noter toutefois que les résultats négatifs de ce secteur représentent une nette amélioration par rapport à l'exercice précédent.

Pour l'exercice 2010, le chiffre d'affaires d'Olymel s'est établi à 2,16 milliards de dollars, une augmentation de 69 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est attribuable à une croissance des ventes liée aux volumes du secteur porc frais Ouest, ainsi qu'à une augmentation des prix de marché du porc frais.

Au Québec, les produits commercialisés sous les marques Lafleur, Flamingo, Olymel et Village continuent d'occuper une place prépondérante sur le marché dans des catégories comme le bacon, la saucisse hot dog, la saucisse à déjeuner, la charcuterie et la volaille surgelée. La poursuite des efforts de pénétration de la marque Olymel à l'échelle canadienne, appuyés notamment par des campagnes de publicité télévisée efficaces,

a permis à l'entreprise d'effectuer des percées marquées auprès des grands distributeurs canadiens, tant en Ontario, dans l'Ouest que dans les Maritimes.

Porc frais

Le secteur porc frais Est a enregistré des résultats négatifs comparativement à l'exercice précédent, et ce, malgré une légère amélioration de la marge viande US et une augmentation du poids des porcs. La montée du dollar canadien, l'achat des porcs au prix de référence américain et la baisse des volumes expliquent en grande partie ce recul.

Toujours dans le secteur porcin québécois, le travail entrepris en filière avec nos propriétaires et les autres partenaires de l'industrie, ainsi que l'adaptation aux conditions découlant de la nouvelle convention de mise en marché et de la refonte de l'ASRA, doivent permettre à Olymel de mieux répondre aux attentes des marchés et aux demandes ciblées de produits

valorisés. L'industrie porcine québécoise étant en pleine mutation, les producteurs et les transformateurs doivent pouvoir tirer tout le potentiel des synergies d'une chaîne de valeur mieux coordonnée.

Le secteur porc frais Ouest a enregistré pour sa part des résultats positifs pour un troisième exercice consécutif. Malgré la montée de la devise canadienne, ce secteur a bénéficié d'une augmentation sensible du volume d'abattage, d'une hausse de la marge viande US, d'un portefeuille de clients et de produits avantageux, notamment grâce aux produits « chilled », d'un meilleur contrôle des frais d'exploitation et de conditions d'approvisionnement favorables.

Porc transformé et bacon

Le secteur de la surtransformation porc n'a pas atteint les résultats attendus en 2010. Un portefeuille de clients et de produits défavorable a contribué à réduire la marge viande alors que le prix des ventes a connu



Claude Lafleur

Chef de la direction
de La Coop fédérée



Denis Richard

Président de La Coop
fédérée et président du conseil
d'administration d'Olymel



Paul Noiseux

Chef des finances de La Coop
fédérée et chef de la direction
financière d'Olymel

un déséquilibre par rapport à celui des matières premières. La force du dollar canadien a nuï à une tranche considérable des ventes internationales et intérieures. Malgré ces mauvaises conditions, la réduction des frais d'administration et l'amélioration de l'efficacité ont permis de maintenir les coûts de production à des niveaux raisonnables.

Les résultats du secteur du bacon ont encore déçu, ne parvenant pas à combler les attentes pour l'exercice. Les prix élevés de l'approvisionnement ont contribué à des baisses de volumes. La présence accrue des produits américains sur le marché canadien, tant dans le précuit que dans le frais, combinée à l'appréciation importante du dollar canadien, sont des facteurs qui ont influé de manière négative sur les résultats.

Volaille fraîche

Le secteur de la transformation primaire de poulets a affiché des résultats très positifs. La hausse de la marge viande, un portefeuille de clients et de produits favorable et l'amélioration de l'efficacité ont contribué, entre autres, à l'atteinte de ces bons résultats. Olymel a enregistré une croissance de ses abattages pour l'exercice considéré. Cette hausse est principalement attribuable au volume additionnel de poulets découlant de son partenariat avec le producteur du Nouveau-Brunswick, Groupe Westco, dans le cadre du projet Sunnymel. L'exercice s'est également conclu sur un résultat positif en ce qui a trait à notre participation dans Volailles Giannone. Le défi permanent du secteur de la volaille demeure celui de trouver l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché canadien afin d'éviter une chute des marges.

Le secteur du dindon a présenté des résultats négatifs pour l'exercice 2010. Malgré une augmentation de la marge viande, les volumes d'abatage d'Olymel ont été à la baisse. La perte enregistrée a toutefois fondu de moitié par rapport à celle de l'exercice précédent. Les quotas records accordés en 2008-2009 pour répondre à une croissance de la demande qui ne s'est pas produite ont entraîné une hausse importante des stocks canadiens, ce qui a eu pour conséquence de faire chuter les prix.

Dans le projet Sunnymel (partenariat entre Olymel et Groupe Westco), l'exercice 2010 s'est terminé sur des résultats positifs et a constitué le premier exercice complet d'exploitation. Westco a remporté, au cours des deux dernières années, plusieurs batailles judiciaires sur le droit pour un producteur de choisir son fournisseur pour faire abattre ses volailles. Le projet de Sunnymel, de faire construire un abattoir de poulets dans le village de Clair au Nouveau-Brunswick, suit son cours.

Volaille transformée

Le secteur de la volaille transformée a enregistré pour 2010 des résultats exceptionnels. Cette performance s'explique essentiellement par l'augmentation de la marge viande provenant principalement de la combinaison d'une hausse des prix de vente et d'une baisse des coûts d'approvisionnement. Les objectifs des prochains exercices viseront à préserver les prix de vente en vue de dégager une bonne rentabilité, à maintenir des frais d'exploitation concurrentiels et à poursuivre avec vigueur le développement des marques nationales et privées.

Demeurer un chef de file de la transformation agroalimentaire

Pour l'exercice 2011, Olymel dispose de la taille et des atouts pour relever tous les défis et répondre à tous les enjeux. Mieux servir notre clientèle partout, répondre à ses exigences et satisfaire les consommateurs demeurent les meilleurs moyens, d'une part, de rester compétitifs et d'assurer l'avenir de nos employés et, d'autre part, de répondre aux attentes de nos propriétaires.

De tous les volets de nos activités, l'entreprise accorde une priorité absolue aux mesures de biosécurité visant à produire des aliments de qualité et sécuritaires pour la santé des consommateurs. Olymel a, depuis ses débuts, mis en place les mesures d'hygiène et de biosécurité correspondant aux plus hauts standards de l'industrie sous la supervision de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Au cours de l'exercice, Olymel a investi des sommes importantes dans le développement de nouveaux produits, la modernisation de ses procédés et de ses équipements et l'introduction de nouvelles technologies dynamiques. Olymel tient également à s'assurer de réduire au minimum l'incidence de ses activités sur l'environnement et a consenti, à cet effet, un investissement important à son usine de Vallée-Jonction en Beauce, en construisant deux réacteurs biologiques qui seront en mesure de découpler notre capacité de traiter les eaux usées. D'autres investissements importants liés à l'environnement ont été effectués pour atteindre les objectifs de réduction de notre empreinte environnementale dans les activités de réduction de notre empreinte environnementale dans les activités d'emballage, de transport ou d'utilisation de l'eau.

Olymel accorde aussi une importance primordiale à son capital humain. Qu'ils soient cadres ou employés dans le service des ventes, du marketing, des opérations, de la production, de l'emballage, de la distribution et du transport ou des services de soutien administratif, les membres de notre personnel représentent la plus grande valeur ajoutée de l'entreprise. Garder ses employés est devenu le principal défi de l'industrie manufacturière. Olymel déploie donc des efforts considérables pour s'assurer de la rétention de son personnel.

Au chapitre des relations de travail, l'exercice 2010 a donné lieu au renouvellement de trois conventions collectives dans divers secteurs de l'entreprise. Le taux d'absentéisme a baissé pour un cinquième exercice consécutif et la fréquence et la gravité des lésions professionnelles ont également connu des baisses. Tout est mis en œuvre pour que ces tendances se poursuivent.

En terminant, je remercie tous les employés de leur engagement quotidien au sein d'Olymel. Je tiens également à souligner la collaboration active de nos propriétaires tout au long de l'exercice. J'exprime aussi ma vive reconnaissance à tous les membres du conseil d'administration et plus particulièrement, à son président, M. Denis Richard. Sous sa gouverne, le conseil apporte une contribution essentielle à notre développement et à notre avenir.

Le président-directeur général, Olymel s.e.c.,

Réjean NADEAU



Employés + d'innovations L'informatique qui facilite la vie

Vive le magasinage en ligne! **Gail Faler**, directrice informatique au Centre de distribution de Trois-Rivières, en collaboration avec le comité organisateur des salons Unimat, a mis sur pied un système informatique efficace et convivial. Grâce à un site sécurisé, les acheteurs peuvent consulter le catalogue, voir les promotions avant la tenue du Salon et saisir leur commande au moment désiré. Sur place, il ne reste qu'à compléter celles-ci ou à faire les corrections nécessaires à l'aide d'un ordinateur portable qu'on leur remet. De plus, ils ont accès au total de leurs commandes à tout moment ce qui leur permet de respecter leurs budgets. Avec cette innovation, on dit oui aux suivis des commandes en temps réel et non aux catalogues en papier et aux possibles erreurs de transcription des formulaires.



EFFET INSTANTANÉ



Producteurs + d'efficacité L'informatique qui facilite la vie

Un acheteur averti en vaut deux!
Grâce à ce nouveau système informatique, les clients sont informés des produits disponibles, des promotions et des escomptes avant la tenue du salon. Ayant fait leur choix à l'avance, sur place, ils n'ont qu'à confirmer leurs commandes en un clic de souris sur le portable qu'on leur remet. Cela laisse plus de temps pour vivre le salon et ses nouveautés. Sans compter que l'élimination des catalogues génère des économies appréciables. Il en résulte donc des ristournes plus élevées pour les membres!

Consommateurs + d'avantages L'informatique qui facilite la vie

Faciliter les achats pour les coopératives et réduire le risque d'erreurs dans la prise des commandes, cela augmente l'efficacité et réduit les coûts. En bout de ligne, les consommateurs y gagnent avec de meilleurs prix et une sélection de produits plus adaptés à leurs besoins. La nature aussi peut remercier **Gail Faler**. L'économie de papier pour imprimer des catalogues et l'économie de carburant pour les livrer sont autant de gestes positifs — tant pour l'environnement que pour les générations à venir.



EFFET INSTANTANÉ

Les états financiers consolidés de La Coop fédérée ainsi que les renseignements financiers contenus dans le rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 octobre 2010 sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. La responsabilité de la direction à cet égard inclut la sélection de méthodes comptables appropriées ainsi que l'exercice d'un jugement éclairé dans l'établissement d'estimations raisonnables et justes, en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada et les règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*. L'information financière présentée ailleurs dans le rapport annuel est concordante avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs conçus pour offrir une assurance raisonnable quant à l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la Société. L'ensemble des systèmes est régulièrement évalué par le service de la vérification interne dont les constatations et les recommandations sont périodiquement présentées à la direction et au comité de vérification.

Le conseil d'administration s'assure que la direction s'acquitte de ses responsabilités quant à la présentation de l'information financière et à l'examen des états financiers consolidés et du rapport annuel, principalement par l'entremise de son comité de vérification composé d'administrateurs externes. Le comité de vérification tient régulièrement des réunions avec les vérificateurs internes et externes et des représentants de la direction afin de discuter des contrôles internes exercés et d'examiner les états financiers consolidés ainsi que d'autres questions de présentation de l'information financière. Le comité de vérification fait rapport et soumet ses recommandations au conseil d'administration.

Les présents états financiers consolidés ont été vérifiés par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables agréés, vérificateurs nommés par les sociétaires, et leur rapport indique l'étendue de leur vérification ainsi que leur opinion sur ces états financiers consolidés.

Chef de la direction,

Chef des finances,

Claude LAFLEUR

Paul NOISEUX, CGA

Montréal, le 4 janvier 2011

Aux sociétaires de
La Coop fédérée

Nous avons vérifié le bilan consolidé de La Coop fédérée (« La Coop ») au 30 octobre 2010 et les états consolidés des résultats et de la réserve, du résultat étendu et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de La Coop au 30 octobre 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Ernst & Young s.a.s./S.E.N.C.R.L.¹

Montréal, Canada

le 4 janvier 2011

*[à l'exception des notes 4, 5 et 14
datées du 13 janvier 2011]*

¹ CA auditeur permis n° 08697

[en milliers de dollars]

	2010	2009
ACTIF		
Actif à court terme		
Débiteurs	351 787 \$	319 964 \$
Stocks [note 6]	309 954	293 715
Charges payées d'avance	23 893	10 932
Instruments financiers dérivés [note 19]	—	524
Actif d'impôts futurs [note 5]	658	393
Placements échéant à moins d'un an [note 7]	1 972	2 064
	688 264	627 592
Placements [note 7]	35 922	36 382
Immobilisations corporelles [note 8]	454 586	459 860
Actif au titre des avantages sociaux futurs [note 13]	19 289	17 306
Écarts d'acquisition [note 9]	67 872	59 596
Autres actifs [note 10]	25 304	20 780
	1 291 237 \$	1 221 516 \$
PASSIF ET AVOIR		
Passif à court terme		
Découverts bancaires	22 834 \$	15 738 \$
Emprunts à court terme [note 11]	31 969	36 744
Créditeurs et charges à payer	396 051	364 729
Impôts sur l'excédent à payer	1 348	1 396
Instruments financiers dérivés [note 19]	2 968	2 963
Ristournes à payer [note 4]	2 300	3 000
Actions privilégiées rachetables à moins d'un an [note 14]	3 970	3 501
Dettes à long terme exigible à moins d'un an [note 12]	133 926	8 343
	595 366	436 414
Dettes à long terme [note 12]	78 078	183 449
Passif au titre des avantages sociaux futurs [note 13]	34 901	32 220
Passif d'impôts futurs [note 5]	23 966	18 950
Parts des actionnaires sans contrôle [notes 2 et 17]	123 304	141 899
Actions privilégiées [note 14]	4 632	4 632
	595 366	436 414
Avoir		
Capital social [note 14]	111 396	102 552
Réserve	320 520	301 797
Cumul des autres éléments du résultat étendu [note 15]	(926)	(397)
	1 291 237 \$	1 221 516 \$

Engagements et éventualités [note 17]

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

Denis RICHARD, administrateur

Ghislain CLOUTIER, administrateur

[en milliers de dollars]

	2010	2009
Produits	3 947 871 \$	3 919 963 \$
Charges [note 3]		
Coût des ventes, frais de vente et frais d'administration	3 902 370	3 840 313
Frais financiers	10 083	14 683
	3 912 453	3 854 996
Excédent d'exploitation	35 418	64 967
Autres résultats		
Quote-part des résultats des sociétés satellites	2 934	5 301
Gains (pertes) à la cession d'actifs	650	(2 309)
	3 584	2 992
Excédent avant quote-part des actionnaires sans contrôle, ristournes et impôts sur l'excédent	39 002	67 959
Quote-part des actionnaires sans contrôle	2 925	14 613
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	36 077	53 346
Ristournes [note 4]	11 500	15 000
Impôts sur l'excédent [note 5]	5 854	10 746
Excédent net	18 723	27 600
Réserve au début de l'exercice	301 797	274 197
Réserve à la fin de l'exercice	320 520 \$	301 797 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Exercices terminés les 30 octobre 2010 et 31 octobre 2009

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT ÉTENDU

[en milliers de dollars]

	2010	2009
Excédent net	18 723 \$	27 600 \$
Autres éléments du résultat étendu		
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie		
Pertes latentes, nettes d'impôts de 1 634 \$ (2 721 \$ en 2009)	(3 473)	(6 045)
Reclassement des gains et des pertes dans les résultats, net d'impôts de 1 386 \$ (4 050 \$ en 2009)	2 944	8 870
	(529)	2 825
Résultat étendu	18 194 \$	30 425 \$

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

[en milliers de dollars]

	2010	2009
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent net	18 723 \$	27 600 \$
Éléments hors caisse :		
Amortissements [note 3]	56 698	54 164
Pertes (gains) à la cession d'actifs	(650)	2 309
Impôts futurs	229	1 912
Perte sur instrument financier dérivé	61	138
Variation au titre des avantages sociaux futurs	698	(205)
Quote-part des actionnaires sans contrôle	2 925	14 613
Quote-part des résultats des sociétés satellites	(2 934)	(5 301)
Ristournes en actions ordinaires	9 200	12 000
	84 950	107 230
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation [note 16]	(30 907)	43 894
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	54 043	151 124
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des parts d'un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une filiale [note 2]	(36 720)	—
Acquisition d'entreprise [note 24]	—	(56 202)
Acquisitions de placements	(1 410)	(9 494)
Produit de la cession de placements	2 940	2 793
Dividendes reçus de sociétés satellites	1 787	2 047
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(34 453)	(46 380)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1 705	320
Acquisitions d'autres actifs	(3 790)	(4 997)
Produit de la cession d'autres actifs	—	40
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(69 941)	(111 873)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des emprunts à court terme	(4 775)	(24 772)
Produit d'émission de la dette à long terme	23 541	11 122
Remboursement de la dette à long terme	(3 803)	(3 721)
Versement aux actionnaires sans contrôle	(6 274)	(9 734)
Produit de l'émission d'actions privilégiées	3 597	2 314
Rachat d'actions privilégiées	(3 501)	—
Produit de l'émission d'actions ordinaires	23	46
Rachat d'actions ordinaires	(6)	(13 006)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	8 802	(37 751)
Diminution (augmentation) des découverts bancaires	(7 096)	1 500
Découverts bancaires au début de l'exercice	(15 738)	(17 238)
Découverts bancaires à la fin de l'exercice	(22 834) \$	(15 738) \$
Informations supplémentaires		
Intérêts payés	13 475 \$	16 447 \$
Impôts sur l'excédent payés	5 673	15 608

Les notes font partie intégrante des états financiers consolidés.

[Tous les montants des tableaux sont exprimés en milliers de dollars.]

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Coop fédérée (la « Société ») a été constituée par une loi spéciale du Québec. La Société exerce ses activités principalement dans la Mise en marché et l'Approvisionnement. Le secteur de la mise en marché concentre ses activités dans la transformation et la commercialisation des viandes porcines et avicoles. Le secteur de l'approvisionnement fournit les biens et les services nécessaires à l'exploitation d'entreprises agricoles et distribue et commercialise des produits et services pétroliers.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. La préparation des états financiers consolidés selon les principes comptables généralement reconnus nécessite que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de La Coop fédérée, de ses filiales en propriété exclusive et d'Olymel s.e.c. détenue majoritairement. Ils comprennent aussi la quote-part de la Société dans ses coentreprises détenues directement ou par l'entremise de sa filiale Olymel s.e.c., comptabilisée selon la méthode de la consolidation proportionnelle.

Stocks

Les stocks de matières premières et de fournitures sont évalués au moindre du coût établi selon la méthode de l'épuisement successif et de la valeur nette de réalisation. Les stocks de produits en cours et de produits finis sont évalués au moindre du coût établi selon les méthodes de l'épuisement successif ou du coût moyen, selon les secteurs, et de la valeur nette de réalisation.

Placements

Les participations dans des sociétés satellites sont comptabilisées à la valeur de consolidation et les autres placements à long terme sont comptabilisés selon leurs classifications comme actifs financiers.

Dépréciation d'actifs

Actifs financiers

Provision pour créances douteuses

Les débiteurs, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable qu'il y ait des pertes subies sur ces débiteurs en tenant compte de toutes les circonstances connues à la date de révision.

Provisions pour pertes sur créances

Les placements dans les coopératives, classés comme actifs financiers disponibles à la vente, font l'objet d'une dépréciation dans l'éventualité de difficultés financières reflétées lors de l'analyse des rapports financiers de ces entités.

Les prêts hypothécaires et les billets à recevoir, comptabilisés au coût après amortissement, font l'objet d'une révision continue pour dépréciation et sont classés comme ayant subi une moins-value lorsque la Société est d'avis qu'il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime d'une partie du capital et des intérêts. L'indication d'une perte de valeur est établie lors de la revue de certains ratios financiers des entités.

Actifs à long terme

Les actifs à long terme détenus aux fins d'utilisation sont passés en revue pour déterminer s'ils ont subi une réduction de valeur lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif pourrait ne pas être recouvrable. La dépréciation est évaluée en comparant la valeur comptable d'un actif avec les flux de trésorerie nets futurs non actualisés prévus à l'utilisation ainsi qu'avec sa valeur résiduelle. Si la Société considère que la valeur des actifs a subi une dépréciation, le montant de la dépréciation à comptabiliser correspond à l'excédent de la valeur comptable des actifs sur la juste valeur. Une perte de valeur qui est constatée est présentée à l'état consolidé des résultats et la valeur comptable de l'actif est ramenée à sa juste valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux suivants fixés en fonction de la durée d'utilisation prévue :

Pavage	4 % à 20 %
Bâtiments	3 1/3 % à 10 %
Machinerie et équipement	5 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	6 2/3 % à 33 1/3 %
Améliorations locatives	Durée du bail

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du prix d'acquisition par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes qui, en général, n'excèdent pas 20 ans. À chaque date du bilan, la Société établit s'il y a eu une baisse de valeur permanente de la tranche non amortie des écarts d'acquisition. Ainsi, la Société évalue la capacité de recouvrer chaque écart d'acquisition en fonction d'une estimation des flux de trésorerie non actualisés sur la période restante de l'amortissement de chaque entreprise à laquelle l'écart d'acquisition se rapporte.

Les écarts d'acquisition de la filiale Olymel s.e.c. sont soumis à un test de dépréciation annuel, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une perte de valeur. Les écarts d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation annuel en deux étapes. Au cours de la première étape, la juste valeur d'une unité d'exploitation est comparée à sa valeur comptable. Si la juste valeur est plus élevée que la valeur comptable, aucune dépréciation n'est réputée exister et il n'est pas nécessaire de procéder à la deuxième étape. Si la juste valeur est moins élevée que la valeur comptable, un deuxième test doit être effectué selon lequel la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation doit être estimée. Cette juste valeur implicite de l'écart d'acquisition correspond à l'excédent de la juste valeur de l'unité d'exploitation sur la juste valeur des actifs nets identifiables de l'unité d'exploitation. Toute dépréciation de la valeur comptable par rapport à la juste valeur est imputée aux résultats consolidés de l'exercice au cours duquel la baisse de valeur s'est produite.

Autres actifs

Marques de commerce

Les marques de commerce sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de 15 ans.

Listes de clients

Les listes de clients sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode linéaire sur une période de sept ans.

Droits

Les droits sont composés de droits de production et de droits d'exclusivité d'approvisionnement. Ces droits sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de 10 ans pour les droits de production et sur une période de 10 ou 20 ans pour les droits d'exclusivité d'approvisionnement.

Frais reportés

Les frais reportés comprennent les frais reliés à un contrat d'approvisionnement à un client. Ces frais reportés sont amortis selon la méthode linéaire sur une période de six ans.

Logiciels

Le coût des logiciels et les projets de développement informatique sont amortis selon la méthode linéaire sur des périodes de trois à huit ans. L'amortissement des projets de développement informatique débute lorsque les projets sont terminés.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés à titre de charges dans l'état consolidé des résultats dans l'exercice où ils ont été engagés.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]**Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles**

Les justes valeurs des obligations estimatives liées à la mise hors service d'immobilisations corporelles sont enregistrées en tant qu'éléments de passif au moment où les obligations sont contractées par suite d'une obligation juridique liée à une mise hors service d'un actif à long terme. Le coût associé est capitalisé comme faisant partie du coût de l'immobilisation corporelle correspondante. Au fil du temps, les éléments de passif font l'objet d'une désactualisation pour tenir compte de la variation de leur valeur actualisée et les coûts capitalisés initiaux sont amortis sur la durée de vie utile des immobilisations correspondantes. La charge de désactualisation associée est comptabilisée dans le coût des ventes, frais de vente et frais d'administration tandis que l'amortissement est inclus dans la charge pour l'amortissement des immobilisations corporelles.

Constatation des produits

Les produits sont constatés lors de la livraison des marchandises et lorsque la perception des revenus est raisonnablement assurée.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens, selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires du bilan consolidé sont convertis aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice, tandis que les éléments non monétaires sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains et les pertes résultant de la conversion sont compris dans les résultats consolidés.

Avantages sociaux futurs

La Société offre des régimes à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui procurent à la plupart de ses salariés le paiement des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées sont fondés soit sur le salaire de carrière ou sur le salaire final moyen. Certaines prestations de retraite sont indexées en fonction des conditions économiques.

Les avantages complémentaires de retraite offerts par la Société à ses retraités comprennent des prestations pour des soins de santé et de l'assurance-vie.

Le coût des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite gagnés par les salariés est établi par calculs actuariels selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, à partir des hypothèses à long terme les plus probables de la direction concernant la croissance de la rémunération, l'âge de départ à la retraite ou la cessation d'emploi des salariés et la croissance des coûts prévus des soins de santé.

Pour les besoins du calcul du taux de rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur. Les obligations au titre des régimes sont actualisées d'après les taux d'intérêt courants du marché.

Le coût des services passés découlant des modifications apportées aux régimes est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

Les gains actuariels ou les pertes actuarielles résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. L'excédent des gains et pertes actuariels nets sur 10 % du montant le plus élevé entre les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes est porté aux résultats consolidés sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs pour les sept régimes de retraite varie entre neuf ans et 13 ans et celle relative au programme de retraite anticipée varie entre un an et sept ans. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes d'avantages complémentaires de retraite est de 14 ans et 15 ans.

Contrats de location

La Société comptabilise les contrats de location-acquisition lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et des risques afférents à la propriété sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation.

Ristournes

Le montant et le mode de paiement des ristournes sont déterminés par le conseil d'administration après la fin de l'exercice. Le calcul des ristournes est établi en fonction des volumes d'achat des sociétaires. Les ristournes sont comptabilisées au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Dans le cas des ristournes en actions, les actions sont considérées comme étant émises à la fin de l'exercice qui précède la résolution du conseil d'administration.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes pour les actifs, soit : détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance et prêts et créances. Pour les passifs, ils sont classés dans l'une des deux catégories suivantes, soit : détenus à des fins de transaction ou autres passifs financiers. Les instruments financiers sont évalués initialement à la juste valeur et les évaluations subséquentes dépendent de leur classification.

La Société a effectué le classement suivant :

Les débiteurs sont classés dans les « prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les découverts bancaires, les emprunts à court terme, les créditeurs et charges à payer, les ristournes à payer sont classés à titre d'« autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements dans des coopératives présentés dans les placements sont classés comme « disponibles à la vente » et sont évalués au coût car ils ne comportent pas de cours du marché dans un marché actif. Les placements dans des sociétés satellites comptabilisés selon la valeur de consolidation sont exclus de ces normes. Les prêts hypothécaires et billets à recevoir sont classés dans les « prêts et créances ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les actions privilégiées et la dette à long terme sont classées dans les « autres passifs financiers ». Ils sont évalués initialement à la juste valeur. Les évaluations subséquentes sont enregistrées au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour la Société, cette évaluation correspond généralement au coût soit en raison de l'utilisation d'un taux flottant pour certains emprunts ou parce que la direction estime que la juste valeur des emprunts comportant un taux fixe ne diffère pas beaucoup de leur valeur comptable, compte tenu de l'échéance prochaine de certains et des taux qui pourraient actuellement être obtenus par la Société pour des emprunts comportant des conditions et des échéances similaires.

Les produits et les charges d'intérêt des actifs et des passifs financiers sont comptabilisés dans le poste frais financiers à l'état consolidé des résultats. Les gains et les pertes afférents aux actifs et aux passifs financiers sont comptabilisés au poste coût des ventes, frais de vente et frais d'administration. Lorsqu'ils sont afférents à la disposition, les gains et les pertes sont comptabilisés au poste gains (pertes) à la cession d'actifs.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction se rapportant à la dette à long terme sont capitalisés et présentés en réduction de la valeur comptable de ce passif financier. Les coûts de transaction sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Instruments financiers dérivés

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de change, les risques liés aux prix de certaines denrées et les risques de taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés comprennent des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix de denrées et des swaps de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins de spéculation.

Lorsque la Société documente ses relations de couverture de flux de trésorerie ainsi que ses objectifs et sa stratégie de gestion de risque et démontre qu'elles sont suffisamment efficaces au moment de la mise en place de la couverture et tout au long de la période de couverture, la comptabilité de couverture est utilisée.

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES [suite]**Instruments financiers dérivés [suite]**

Les instruments financiers dérivés que la Société a choisi de désigner comme éléments de couverture de trésorerie font partie de la catégorie « actifs et passifs financiers disponibles à la vente ». Ils sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés aux autres éléments du résultat étendu. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche inefficace est comptabilisée dans l'état consolidé des résultats. Les montants constatés dans les autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans l'état consolidé des résultats lorsque l'élément couvert influe sur les résultats. La tranche des gains et des pertes sur l'élément de couverture, ainsi reclassée, est comptabilisée à titre de rajustement des revenus ou des dépenses de l'élément couvert connexe. Les gains et les pertes sur ces contrats réalisés figurent dans le poste coût des ventes, frais de vente et frais d'administration.

Contrats de change et swaps de devises

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger principalement en devises américaine, japonaise et australienne. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises. Les gains et les pertes découlant des contrats de change et des swaps de devises utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie d'opérations futures sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et reclassés dans l'état des résultats au moment de la réalisation de ces opérations.

Swap de taux d'intérêt

La Société a également recours à un swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. Les gains et les pertes découlant du swap de taux d'intérêt utilisé à des fins de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu et reclassés dans l'état des résultats lorsque l'élément couvert influe sur les résultats.

Une relation de couverture est rompue si la couverture cesse d'être efficace, et le gain ou la perte non réalisé sur l'instrument financier dérivé connexe est imputé aux résultats consolidés de même que les variations ultérieures de la juste valeur de l'instrument financier dérivé.

Les instruments financiers dérivés qui ne sont pas désignés comme des éléments de couverture font partie de la catégorie « actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction ». Ils sont évalués à la juste valeur, soit le montant approximatif qui peut être obtenu en règlement de ces instruments aux taux pratiqués sur le marché. Les gains et les pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats consolidés.

Contrats à terme sur le prix de denrées

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains afin de couvrir certains risques futurs identifiables liés au prix de ces denrées. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour les contrats à terme sur le prix de denrées. Par conséquent, les gains et les pertes sur ces contrats, matérialisés ou non, figurent dans le poste coût des ventes, frais de vente et frais d'administration.

Swap de taux d'intérêt

La Société a également eu recours à un autre swap de taux d'intérêt pour gérer le risque de taux d'intérêt. La Société n'utilise pas la comptabilité de couverture pour cet instrument financier dérivé. Par conséquent, les gains et les pertes sur ce contrat sont constatés dans le poste frais financiers de la Société.

Obligations environnementales

Les charges environnementales relatives aux opérations courantes sont comptabilisées comme charges ou capitalisées selon leur nature. Les charges courantes causées par des événements passés et qui ne contribuent pas à générer des revenus futurs sont inscrites aux résultats consolidés de l'exercice courant. Des passifs sont inscrits lorsque les charges sont probables et peuvent être raisonnablement estimées.

Impôts sur l'excédent

La Société utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser ses impôts sur l'excédent. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont comptabilisés pour tenir compte des incidences fiscales futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés à l'aide des taux d'imposition pratiquement en vigueur qui seront appliqués au cours de l'exercice où les écarts devraient se résorber. Une provision pour moins-value est comptabilisée afin de réduire la valeur comptable des actifs d'impôts futurs lorsqu'il est plus probable qu'improbable que ces actifs ne seront pas réalisés.

Exercice

La Société termine son exercice le dernier samedi d'octobre. L'exercice terminé le 30 octobre 2010 comprend 52 semaines et celui terminé le 31 octobre 2009 comprend 53 semaines.

1) MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES**MODIFICATIONS FUTURES DE NORMES COMPTABLES**

En septembre 2009, le Conseil des normes comptables a adopté la version définitive des normes comptables pour les entreprises à capital fermé. Ainsi, les entreprises à capital fermé, telle que La Coop fédérée, pourraient dresser leurs états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus canadiens en adoptant, soit le même ensemble de normes comptables que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes intitulé « Normes internationales d'informations financières » ou soit les « Normes comptables pour les entreprises à capital fermé ». La Société a décidé d'adopter les Normes comptables pour les entreprises à capital fermé qui s'appliqueront à compter de l'exercice se terminant en octobre 2012.

2) ACQUISITION DES PARTS D'UN GROUPE D'ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE D'UNE FILIALE

Le 2 août 2010, la Société a acquis, d'un groupe d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société, 17,6 % des parts de cette filiale. Le prix d'achat d'un montant de 146 880 000 \$ s'effectuera en quatre tranches annuelles, égales et consécutives ou plus rapidement, selon la volonté de la Société.

La première tranche de 4,4 % du 17,6 % a été acquise à cette date, pour une considération totale au comptant de 36 720 000 \$. Cette acquisition supplémentaire a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition en plusieurs étapes et les résultats sont consolidés à ceux de la Société depuis le début de l'exercice 2010. La répartition finale du prix d'acquisition se résume de la façon suivante :

Actifs nets acquis		
Actifs à court terme	12 721	\$
Immobilisations corporelles	25 444	
Écart d'acquisition	11 781	
Autres actifs à long terme	4 923	
Total de l'actif acquis	54 869	
Passifs à court terme	6 362	
Dettes à long terme	1 947	
Passif d'impôts futurs	4 804	
Autres passifs à long terme	5 036	
Total du passif pris en charge	18 149	
Contrepartie versée		
Comptant	36 720	\$

3) CHARGES

Les charges comprennent les éléments suivants :

	2010	2009
Coût des stocks	3 664 119	\$ 3 602 706
Amortissement des immobilisations corporelles	50 144	49 155
Amortissement des écarts d'acquisition	2 032	1 731
Amortissement des autres actifs	4 048	2 824
Amortissement des coûts de transaction	474	454
Intérêts sur les emprunts à court terme	875	3 470
Intérêts sur la dette à long terme	11 322	12 245
Intérêts sur les actions privilégiées	646	536
Intérêts créditeurs	(3 236)	(2 022)

Les produits et les charges d'intérêt calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont respectivement de 1 020 000 \$ [869 000 \$ en 2009] et de 13 317 000 \$ [16 705 000 \$ en 2009] pour les actifs et passifs financiers utilisant cette méthode d'évaluation.

4) RISTOURNES

Conformément aux dispositions de la loi régissant la Société, les administrateurs, au cours de leur réunion du 13 janvier 2011, ont déclaré, à même l'excédent de l'exercice, des ristournes de 11 500 000 \$. Ils ont résolu que les ristournes seront versées dans les proportions suivantes :

	2010	2009
Au comptant	2 300	\$ 3 000
Actions ordinaires de classe B-1	1 725	3 000
Actions ordinaires de classe D-1	7 475	9 000
	11 500	\$ 15 000

Les présents états financiers consolidés tiennent compte de cette résolution.

5) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT

Les principales composantes des impôts sur l'excédent se présentent comme suit :

	2010	2009
Exigibles	5 625	\$ 8 834
Futurs	229	1 912
Impôts sur l'excédent	5 854	\$ 10 746

Le rapprochement entre la charge d'impôts et le montant obtenu, en multipliant l'excédent après ristournes par les taux d'imposition prévus par la loi, se résume comme suit :

Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	36 077	\$ 53 346
Ristournes	11 500	15 000
Excédent aux fins du calcul de la charge d'impôts	24 577	\$ 38 346
Impôts aux taux combinés fédéral et provincial de 30,07 % [30,71 % en 2009]	7 390	\$ 11 776
Diminution des impôts futurs due à une variation de taux	(122)	(519)
Incidence des charges non déductibles fiscalement	856	461
Participation dans des sociétés satellites	(885)	(1 629)
Autres éléments	(1 385)	657
Impôts sur l'excédent	5 854	\$ 10 746

5) IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT [suite]

Les principales composantes des actifs et des passifs d'impôts futurs s'établissent comme suit :

	2010	2009
Provisions et réserves non déductibles fiscalement	3 218 \$	3 190 \$
Stocks	(2 722)	(2 697)
Impôts afférents au cumul des autres éléments du résultat étendu	435	188
Autres éléments nets	(273)	(288)
Actif d'impôts futurs à court terme	658 \$	393 \$
Excédent de la valeur comptable sur la valeur fiscale :		
Immobilisations corporelles	(25 073) \$	(20 470) \$
Placements	(1 920)	(1 814)
Autres actifs	(1 112)	(328)
Avantages sociaux futurs	3 296	3 043
Ristournes à reporter ultérieurement	843	619
Passif d'impôts futurs à long terme	(23 966) \$	(18 950) \$

6) STOCKS

Les stocks se détaillent comme suit :

	2010	2009
Stocks de mise en marché	137 083 \$	144 886 \$
Stocks d'approvisionnement	172 871	148 829
	309 954 \$	293 715 \$

La valeur comptable des stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation est de 171 286 000 \$ [136 585 000 \$ en 2009].

Le montant de dépréciation des stocks comptabilisé en charge pour l'exercice est de 7 432 000 \$ [17 609 000 \$ en 2009].

Le montant de reprise de dépréciation comptabilisé en réduction du montant des stocks comptabilisé en charge pour l'exercice est de 8 656 000 \$ [nil en 2009].

Les stocks de mise en marché sont donnés en nantissement de la dette à long terme [note 12].

7) PLACEMENTS

	2010	2009
Placements dans des sociétés satellites	29 965 \$	29 682 \$
Placements dans des coopératives		
Actions et autres titres de coopératives d'approvisionnement	912	904
Actions et autres titres de coopératives affiliées	1 257	1 396
	2 169	2 300
Prêts hypothécaires et billets à recevoir	5 760	6 464
	37 894	38 446
Placements échéant à moins d'un an	1 972	2 064
	35 922 \$	36 382 \$

8) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2010	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	23 681 \$	— \$	23 681 \$
Pavage	12 478	8 551	3 927
Bâtiments	363 702	150 100	213 602
Machinerie et équipement	658 402	455 380	203 022
Matériel roulant	34 034	25 841	8 193
Améliorations locatives	8 663	6 502	2 161
	1 100 960 \$	646 374 \$	454 586 \$

2009	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Terrains	23 449 \$	— \$	23 449 \$
Pavage	12 280	7 986	4 294
Bâtiments	356 230	140 810	215 420
Machinerie et équipement	627 845	422 048	205 797
Matériel roulant	33 092	24 710	8 382
Améliorations locatives	8 589	6 071	2 518
	1 061 485 \$	601 625 \$	459 860 \$

Au cours de l'exercice 2008, la Société a décidé de vendre l'immeuble abritant le siège social. Au 30 octobre 2010, la valeur comptable nette de cet immeuble est de 21 746 000 \$ [21 699 000 \$ en 2009] et l'emprunt hypothécaire relatif à cet immeuble est de 11 826 000 \$ [12 582 000 \$ en 2009].

9) ÉCARTS D'ACQUISITION

2010	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	87 858 \$	19 986 \$	67 872 \$

2009	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	77 330 \$	17 734 \$	59 596 \$

10) AUTRES ACTIFS

Les autres actifs se détaillent comme suit :

2010	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Marques de commerce	8 417 \$	2 462 \$	5 955 \$
Listes de clients	5 560	3 367	2 193
Droits	17 419	6 699	10 720
Logiciels	11 951	5 769	6 182
Frais reportés	2 200	1 946	254
	45 547 \$	20 243 \$	25 304 \$

2009	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Marques de commerce	5 419 \$	1 809 \$	3 610 \$
Listes de clients	5 327	2 770	2 557
Droits	13 566	6 311	7 255
Logiciels	11 063	4 423	6 640
Frais reportés	2 297	1 579	718
	37 672 \$	16 892 \$	20 780 \$

Les logiciels et projets de développement informatique sont développés à l'interne.

11) EMPRUNTS À COURT TERME

Le montant d'emprunts à court terme provient de facilités de crédit à demande d'une filiale et de certaines coentreprises.

Pour la filiale, la facilité de crédit à demande, renouvelable annuellement, par voie de découverts, d'avances, de lettres de crédit et de lettres de garantie, totalise 12 000 000 \$ en 2010 et 2009, jusqu'à concurrence d'un montant global de 6 000 000 \$ pour les lettres de crédit et les lettres de garantie. Le montant utilisé au 30 octobre 2010 par voie de découvert, est de 4 915 000 \$ [2 070 000 \$ au 31 octobre 2009] et porte intérêt au taux préférentiel, soit 3,00 % au 30 octobre 2010 [2,25 % au 31 octobre 2009]. La Société est garante solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de cette entente.

Pour les coentreprises, la quote-part de la Société dans la facilité de crédit à demande à taux flottants et à taux fixes, renouvelable annuellement totalise 62 500 000 \$, dont 27 054 000 \$ est utilisée au 30 octobre 2010 [62 500 000 \$, dont 34 674 000 \$ est utilisé au 31 octobre 2009]. Le taux d'intérêt utilisé pour les avances à taux flottants est au taux préférentiel majoré de 0,5 %, soit au taux de 3,50 % au 30 octobre 2010 [2,75 % au 31 octobre 2009]. Pour les avances à taux fixes, le taux d'intérêt utilisé correspond aux coûts des fonds majorés de 1,38 %, soit au taux de 2,84 % au 30 octobre 2010 [1,99 % au 31 octobre 2009]. La facilité de crédit des coentreprises est grevée par des hypothèques mobilières sur l'ensemble des actifs à court terme et de certaines immobilisations des coentreprises. Le coentrepreneur est garant solidairement de la totalité des sommes dues en vertu de lettres de confort.

12) DETTE À LONG TERME

	2010	2009
Facilité de crédit ¹ utilisée par voie d'emprunts sur marge au taux préférentiel et par voie d'acceptations bancaires à des taux variant de 2,54 % à 3 % [1,74 % à 2,25 % en 2009], renouvelable en juin 2011	111 170 \$	87 942 \$
Crédit à terme, à taux fixe de 6,29 %, remboursable en un versement annuel en capital de 3 600 000 \$, un de 4 800 000 \$ et trois versements de 7 200 000 \$, à compter d'août 2011 jusqu'en août 2015	30 000	30 000
Débiture non garantie, à taux fixe de 6,72 %, subordonnée à la facilité de crédit, remboursable en un versement annuel en capital de 5 000 000 \$, un de 6 000 000 \$ et deux versements de 7 000 000 \$, à compter d'août 2012 jusqu'en août 2015	25 000	25 000
Billet à terme, à taux fixe de 7,75 %, remboursable par versements mensuels de 263 621 \$, capital et intérêts, échéant le 1 ^{er} janvier 2018	17 502	19 235
Emprunts hypothécaires de la filiale immobilière, garantis par des hypothèques mobilières et immobilières, au taux fixe de 5,55 % et à un taux préférentiel de 3 % au 30 octobre 2010 (taux fixe de 5,55 % et taux préférentiel de 2,25 % en 2009), remboursable par versements mensuels en capital de 26 153 \$ et de 74 860 \$ en 2010, échéant le 31 octobre 2011 [note 8]	11 826	12 582
Emprunt hypothécaire d'une filiale, garanti par une hypothèque sur un bâtiment et un terrain de la filiale pour une valeur comptable de 10 411 000 \$ au 30 octobre 2010 (10 820 000 \$ au 31 octobre 2009), portant intérêt au taux fixe de 7,76 % en 2010 et en 2009, remboursable par versements mensuels de 83 404 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2023	8 981	9 272
Emprunts hypothécaires et autres dettes, à des taux variant de 4 % à 9 % [2,25 % à 9 % en 2009] échéant entre novembre 2010 et juin 2019	4 578	4 887
Quote-part des emprunts des coentreprises garantie par des hypothèques mobilières, à des taux variant de 0,9 % à 4 % [0,9 % à 3,25 % en 2009], échéant entre janvier 2011 et mai 2017	2 276	2 421
Quote-part des effets à payer d'une coentreprise, garantie par l'universalité des biens de la coentreprise, au taux de 2,99 % [3,18 % en 2009], échéant entre avril 2014 et février 2015	936	1 192
	212 269	192 531
Coûts de transaction	(265)	(739)
	212 004	191 792
Dettes à long terme exigibles à moins d'un an	133 926	8 343
	78 078 \$	183 449 \$

1. La Société dispose d'une facilité de crédit globale de 300 000 000 \$ de crédit rotatif. La Société peut utiliser ce crédit selon les formes suivantes : emprunts sur marge en dollars canadiens ou américains, acceptations bancaires, avances LIBOR et lettres de garantie. Le taux d'intérêt est déterminé à partir d'une grille de taux qui varie en fonction d'un ratio financier calculé trimestriellement sur une base consolidée.

La facilité de crédit, le crédit à terme et le billet à terme, totalisant 158 672 000 \$ au 30 octobre 2010 [137 177 000 \$ au 31 octobre 2009] sont grevés par des hypothèques de premier rang sur la majorité des actifs corporels et incorporels actuels et futurs de la filiale Olymel s.e.c. et de ses filiales.

La dette à long terme de la Société est soumise au respect de certains ratios financiers calculés sur la base des états financiers consolidés de la Société. En date du 30 octobre 2010, la Société respecte ces ratios financiers.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit : 2011 – 133 926 000 \$; 2012 – 12 990 000 \$; 2013 – 16 384 000 \$; 2014 – 17 336 000 \$; 2015 – 17 286 000 \$.

13) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs, qui est constitué des cotisations de la Société à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à ses régimes à cotisations déterminées, s'est chiffré à 11 682 000 \$ en 2010 [11 069 000 \$ en 2009].

La Société évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes à la fin de chaque exercice. Les évaluations actuarielles les plus récentes des régimes de retraite aux fins de la capitalisation ont été effectuées en date du 31 décembre 2007. L'évaluation actuarielle pour les avantages complémentaires de retraite a été effectuée en date du 25 octobre 2008. La prochaine évaluation actuarielle doit être effectuée en date du 31 décembre 2010 pour les régimes de retraite et en date du 25 octobre 2011 pour les avantages complémentaires.

Le coût total de la Société au titre de ses régimes de retraite à cotisations déterminées s'est établi à 4 114 000 \$ en 2010 [3 993 000 \$ en 2009].

Les informations relatives aux régimes de retraite et aux avantages complémentaires se présentent comme suit :

2010	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Obligations au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	124 716 \$	17 746 \$	142 462 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	5 137	974	6 111
Intérêts débiteurs	8 037	1 191	9 228
Prestations versées	(7 351)	(792)	(8 143)
Pertes actuarielles	23 160	3 414	26 574
Solde à la fin de l'exercice	153 699	22 533	176 232
Actifs des régimes			
Juste valeur au début de l'exercice	115 793	—	115 793
Rendement réel des actifs des régimes	8 067	—	8 067
Cotisations de l'employeur	6 775	792	7 567
Cotisations des salariés	543	—	543
Prestations versées	(7 351)	(792)	(8 143)
Juste valeur à la fin de l'exercice	123 827	—	123 827
Situation de capitalisation – déficit			
Perte actuarielle nette non amortie	(29 872)	(22 533)	(52 405)
Coût non amorti des services passés	30 542	3 277	33 819
	3 178	(204)	2 974
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs	3 848 \$	(19 460) \$	(15 612) \$

L'actif (le passif) au titre des avantages sociaux futurs est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des avantages sociaux futurs	19 289 \$	— \$	19 289 \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(15 441)	(19 460)	(34 901)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs	3 848 \$	(19 460) \$	(15 612) \$

13) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [suite]

2009	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Obligations au titre des prestations constituées			
Solde au début de l'exercice	113 234 \$	15 877 \$	129 111 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	4 655	875	5 530
Intérêts débiteurs	7 673	1 109	8 782
Prestations versées	(6 888)	(644)	(7 532)
Modifications des régimes	1 458	—	1 458
Pertes actuarielles	4 584	529	5 113
Solde à la fin de l'exercice	124 716	17 746	142 462
Actifs des régimes			
Juste valeur au début de l'exercice	102 029	—	102 029
Rendement réel des actifs des régimes	13 672	—	13 672
Cotisations de l'employeur	6 432	644	7 076
Cotisations des salariés	548	—	548
Prestations versées	(6 888)	(644)	(7 532)
Juste valeur à la fin de l'exercice	115 793	—	115 793
Situation de capitalisation – déficit			
Perte (gain) actuarielle nette non amortie	(8 923)	(17 746)	(26 669)
Coût non amorti des services passés	8 328	(137)	8 191
	3 796	(232)	3 564
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs	3 201 \$	(18 115) \$	(14 914) \$

L'actif (le passif) au titre des avantages sociaux futurs est présenté comme suit au bilan consolidé de la Société :

	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Actif au titre des avantages sociaux futurs	17 306 \$	— \$	17 306 \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	(14 105)	(18 115)	(32 220)
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs	3 201 \$	(18 115) \$	(14 914) \$

La composition de la juste valeur des actifs des régimes est la suivante :

	2010	2009
Titres de capitaux propres	67 %	64 %
Titres de créance	33	36
	100 %	100 %

13) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [suite]

Les régimes d'avantages complémentaires de retraite ne sont pas capitalisés. Les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations déterminées, dont les obligations au titre des prestations constituées dépassent les actifs des régimes, s'élèvent respectivement à 115 042 000 \$ et à 81 093 000 \$ [60 205 000 \$ et 40 100 000 \$ en 2009].

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes :

(en pourcentage)	2010		2009	
	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Régimes de retraite	Avantages complémentaires
Obligations au titre des prestations constituées				
Taux d'actualisation	5,25	5,25	6,50	6,50
Taux de croissance de la rémunération	4,00	4,00	4,00	4,00
Coût des prestations				
Taux d'actualisation	6,50	6,50	6,75	6,75
Taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes	6,25	S.O.	6,25	S.O.
Taux de croissance de la rémunération	4,00	4,00	4,00	4,00

Aux fins de l'évaluation, le taux de croissance annuel hypothétique du coût des médicaments a été fixé à 8 % pour la première année, soit en 2008, diminuant de 0,5 % par année pendant 10 ans, pour s'établir à 2,5 % par la suite, à compter de 2017. Le taux de croissance du coût des médicaments au 30 octobre 2010 est de 7 % [7,5 % en 2009]. De même, le taux de croissance des autres frais de santé est de 4 % au 30 octobre 2010 [4 % en 2009].

Les taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé ont une incidence importante sur les montants présentés pour les régimes d'assurance-maladie. Une augmentation et une diminution d'un point de pourcentage des taux tendanciels hypothétiques du coût des soins de santé se répercuteraient ainsi :

	Augmentation		Diminution	
	2010	2009	2010	2009
Total du coût des prestations au titre des services rendus et des intérêts débiteurs	234 \$	103 \$	(214) \$	(93) \$
Obligations au titre des prestations constituées	2 156	789	(1 990)	(721)

Le coût net au titre des avantages sociaux futurs imputé aux résultats consolidés de l'exercice se détaille comme suit :

2010	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	4 594 \$	974 \$	5 568 \$
Intérêts débiteurs	8 037	1 191	9 228
Rendement réel des actifs des régimes	(8 067)	—	(8 067)
Pertes actuarielles de l'exercice	23 160	3 414	26 574
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	27 724	5 579	33 303
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :			
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	831	—	831
Écart entre le montant de la perte actuarielle constatée pour l'exercice et le montant réel de la perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	(23 045)	(3 414)	(26 459)
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	617	(27)	590
	(21 597)	(3 441)	(25 038)
Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs	6 127 \$	2 138 \$	8 265 \$

13) AVANTAGES SOCIAUX FUTURS [suite]

2009	Régimes de retraite	Avantages complémentaires	Total
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des salariés	4 107 \$	875 \$	4 982 \$
Intérêts débiteurs	7 673	1 109	8 782
Rendement réel des actifs des régimes	(13 672)	—	(13 672)
Pertes actuarielles de l'exercice	4 584	529	5 113
Composantes du coût des avantages sociaux futurs avant ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme de ce coût	2 692	2 513	5 205
Ajustements visant à prendre en compte la nature à long terme du coût des avantages sociaux futurs :			
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel des actifs des régimes pour l'exercice	7 293	—	7 293
Écart entre le montant de la perte actuarielle constatée pour l'exercice et le montant réel de la perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	(4 423)	(543)	(4 966)
Écart entre l'amortissement du coût des services passés pour l'exercice et les modifications effectives des régimes pour l'exercice	617	(27)	590
	3 487	(570)	2 917
Coût constaté au titre des avantages sociaux futurs	6 179 \$	1 943 \$	8 122 \$

14) CAPITAL SOCIAL

Le capital social de la Société est variable et illimité quant au nombre d'actions qui peuvent être émises, et les privilèges, restrictions et conditions y afférents sont déterminés par le conseil d'administration. Le capital social se compose de ce qui suit :

Actions privilégiées

Actions privilégiées de classe A, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles sont émises lors de la conversion des actions ordinaires souscrites par un sociétaire qui ne remplit pas les obligations de son contrat avec la Société ou lorsque les obligations du contrat ne sont pas renouvelées.

Actions privilégiées, d'une valeur nominale de 10 \$, émises en vertu du Régime d'investissement coopératif à des sociétaires et employés de la Société, portant intérêt à un taux fixé par le conseil d'administration. Elles sont rachetables à leur valeur nominale, sur décision du conseil d'administration. Pour les séries 2004, 2005, 2008 et 2009, elles ne sont rachetables que par la Société à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission. Pour les séries 2006 et 2007, elles sont rachetables au gré de la Société, à compter de la cinquième année suivant celle de l'émission, ou du détenteur, sous réserve de certaines conditions.

Actions ordinaires

Actions ordinaires de classe A, d'une valeur nominale de 25 \$. Leur détention est une condition préalable à la qualification de sociétaire et au droit de vote. Elles sont rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe B, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B s'il y a des actions en circulation autres que des actions ordinaires de classe B-1, D-1 ou des actions ordinaires de classe A. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe B-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe B-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B, D et D-1. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe D-1, d'une valeur nominale de 1 \$, ne comportant pas de droit de vote et rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration mais seulement à compter du jour suivant la date du cinquième anniversaire de leur émission. Toutefois, le conseil d'administration ne pourra racheter des actions ordinaires de classe D-1 s'il y a des actions ordinaires en circulation de classe B et D. Elles ont été émises aux sociétaires à titre de versement partiel de ristournes.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote, rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration.

Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES FÉDÉRATIONS, d'une valeur nominale de 25 \$, ne comportant pas de droit de vote, rachetables à leur valeur nominale sur décision du conseil d'administration. Au cours de 2010, la Société a autorisé cette nouvelle catégorie d'actions ordinaires.

14) CAPITAL SOCIAL [suite]

À la fin de l'exercice, les actions émises et payées étaient réparties comme suit :

	Nombre		Montant	
	2010	2009	2010	2009
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Classe A	1 398 981	1 398 981	1 399 \$	1 399 \$
Régime d'investissement coopératif				
Série 2004, rachetables à compter de 2010, 4,5 %	—	350 140	—	3 501
Série 2005, rachetables à compter de 2011, 4 %	396 969	396 969	3 970	3 970
Série 2006, rachetables à compter de 2012, 4,75 %	155 853	155 853	1 559	1 559
Série 2007, rachetables à compter de 2013, 4,75 %	307 332	307 332	3 073	3 073
Série 2008, rachetables à compter de 2014, 4,75 %	231 449	231 449	2 314	2 314
Série 2009, rachetables à compter de 2015, 4 %	359 729	—	3 597	—
	2 850 313	2 840 724	15 912	15 816
Actions privilégiées présentées à titre de passif financier	(860 154)	(813 325)	(8 602)	(8 133)
	1 990 159	2 027 399	7 310 \$	7 683 \$
ACTIONS ORDINAIRES				
Classe A	34 368	33 841	861 \$	847 \$
Classe B	39 971 402	39 971 402	39 971	39 971
Classe B-1	15 785 154	14 060 194	15 785	14 060
Classe D	2 924 165	2 924 165	2 924	2 924
Classe D-1	44 537 130	37 062 169	44 537	37 062
MEMBRES AUXILIAIRES	180	180	5	5
MEMBRES AUXILIAIRES FÉDÉRATIONS	100	—	3	—
	103 252 499	94 051 951	104 086	94 869
	105 242 658	96 079 350	111 396 \$	102 552 \$

14) CAPITAL SOCIAL [suite]

À l'exception des ristournes en actions, les opérations de l'exercice sur le capital social ont été effectuées pour des contreparties au comptant. Les opérations de l'exercice se détaillent comme suit :

	Nombre		Montant	
	2010	2009	2010	2009
ACTIONS PRIVILÉGIÉES				
Solde au début de l'exercice	2 840 724	1 210 294	15 816 \$	12 103 \$
Émission :				
Actions privilégiées, Régime d'investissement coopératif	359 729	231 449	3 597	2 314
Actions privilégiées, classe A	—	1 398 981	—	1 399
	359 729	1 630 430	3 597	3 713
Rachat :				
Actions privilégiées, Régime d'investissement coopératif	(350 140)	—	(3 501)	—
	2 850 313	2 840 724	15 912	15 816
Actions privilégiées, rachetables à moins d'un an, Série 2005 (Série 2004 en 2009)	(396 969)	(350 140)	(3 970)	(3 501)
Solde à la fin de l'exercice	2 453 344	2 490 584	11 942 \$	12 315 \$
ACTIONS ORDINAIRES				
Solde au début de l'exercice	94 051 951	96 439 472	94 869 \$	97 228 \$
Émission :				
Actions ordinaires de classe A	781	1 795	20	45
Ristournes en actions ordinaires de classe B-1	1 725 000	3 000 000	1 725	3 000
Ristournes en actions ordinaires de classe D-1	7 475 000	9 000 000	7 475	9 000
Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES	—	40	—	1
Actions ordinaires de classe MEMBRES AUXILIAIRES FÉDÉRATIONS	100	—	3	—
	9 200 881	12 001 835	9 223	12 046
Rachat :				
Actions ordinaires de classe A	(254)	(703)	(6)	(18)
Actions ordinaires de classe B	—	(836 463)	—	(836)
Actions ordinaires de classe B-1	(40)	(163 183)	—	(163)
Actions ordinaires de classe D	—	(12 985 892)	—	(12 986)
Actions ordinaires de classe D-1	(39)	(403 115)	—	(402)
	(333)	(14 389 356)	(6)	(14 405)
Solde à la fin de l'exercice	103 252 499	94 051 951	104 086 \$	94 869 \$

Le 9 septembre 2010, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2010, en date du 30 novembre 2010, en vertu de laquelle 405 309 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 4 053 000 \$. Le 9 septembre 2010, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2010, 396 969 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2005, pour une contrepartie au comptant de 3 970 000 \$. De plus, le 13 janvier 2011, les administrateurs ont résolu de racheter 2 924 165 actions ordinaires de classe D, émises en 2005 et 3 087 321 actions ordinaires de classe B, émises entre 1995 et 1997, pour une contrepartie au comptant de 6 011 486 \$.

Le 9 septembre 2009, les administrateurs ont résolu de procéder à une émission d'actions privilégiées du Régime d'investissement coopératif, Série 2009, en date du 30 novembre 2009, en vertu de laquelle 355 557 actions privilégiées ont été émises pour une contrepartie au comptant de 3 555 000 \$. Le 9 septembre 2009, ils ont également résolu de racheter, à compter du 30 novembre 2009, 350 140 actions privilégiées émises en vertu du Régime d'investissement coopératif, Série 2004, pour une contrepartie au comptant de 3 501 000 \$.

15) CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Les instruments financiers désignés comme couverture de flux de trésorerie constituent la seule composante du cumul des autres éléments du résultat étendu. Les variations survenues au cours de l'exercice se détaillent comme suit :

	2010	2009
Solde au début de l'exercice	(397) \$	(3 222) \$
Variation de la juste valeur survenue au cours de l'exercice, déduction faite d'impôts de 197 \$ (1 329 \$ en 2009)	(529)	2 825
Solde à la fin de l'exercice	(926) \$	(397) \$

Le montant total des gains et pertes latents sera reclassé dans l'état consolidé des résultats, au cours du prochain exercice.

16) VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT LIÉS À L'EXPLOITATION

La variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement liés à l'exploitation s'établit comme suit :

	2010	2009
Débiteurs	(32 281) \$	22 968 \$
Stocks	(16 239)	99 131
Charges payées d'avance	(12 961)	(3 556)
Impôts sur l'excédent à payer	(48)	(8 850)
Créditeurs et charges à payer	31 322	(62 799)
Ristournes à payer	(700)	(3 000)
	(30 907) \$	43 894 \$

17) ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS**a) Contrats de location-exploitation**

La Société loue des bâtiments, de l'équipement et du matériel roulant en vertu de contrats de location-exploitation à long terme. Les engagements minimums futurs de la Société pour ces contrats de location-exploitation s'établissent à 36 238 000 \$ et se répartissent comme suit pour les prochains exercices : 2011 – 12 022 000 \$; 2012 – 8 471 000 \$; 2013 – 5 465 000 \$; 2014 – 3 351 000 \$; 2015 – 1 635 000 \$; 2016 et suivants – 5 294 000 \$.

b) Rachat des parts des actionnaires sans contrôle

Un des groupes d'actionnaires sans contrôle d'une filiale de la Société, détenant 22 % des parts de cette filiale, bénéficie, à compter du 31 octobre 2012, d'une option de vente de la totalité de ses parts à la Société, qui a l'obligation de les racheter. La cession des parts ainsi que le paiement de leur prix de vente pourront être effectués en dix tranches annuelles selon une entente de rachat prédéterminée dont les modalités sont définies dans la convention de société de la filiale, ou plus rapidement, selon la volonté de la Société. Ce même groupe d'actionnaires sans contrôle conservera ses droits jusqu'au transfert de la dernière tranche de ses parts.

c) Réclamations et litiges

Dans le cours normal de ses affaires, la Société est exposée à diverses réclamations et actions. Ces litiges sont souvent entourés de nombreuses incertitudes, et l'issue des causes individuelles est imprévisible. Selon la direction, les réclamations et actions sont suffisamment provisionnées ou couvertes par des polices d'assurance, et leur règlement ne devrait pas avoir d'effet défavorable notable sur la situation financière de la Société.

18) GARANTIES

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des ententes dont certaines dispositions répondent à la définition de garantie. Ces ententes prévoient des indemnités et des garanties pour la contrepartie dans des opérations, telles que des contrats de location-exploitation et contrats de cautionnement.

Ces ententes peuvent obliger la Société à indemniser un tiers pour les coûts ou pertes attribuables à divers événements, tels que la non-conformité à des déclarations antérieures ou à des garanties, à des pertes ou à des endommagements de biens et à des réclamations pouvant survenir pendant la prestation de services.

Les notes 11, 12 et 17 des états financiers consolidés fournissent des informations au sujet de certaines de ces ententes. Les paragraphes qui suivent présentent des informations supplémentaires.

Contrats de location-exploitation

La plupart des contrats de location de biens mobiliers et immobiliers signés par la Société et par l'intermédiaire de ses filiales comportent des clauses générales d'indemnisation les engageant, en tant que preneurs, à indemniser les bailleurs en cas de passif lié à l'utilisation des biens loués. Ces baux viennent à échéance à diverses dates jusqu'au 28 février 2027. La nature de ces ententes varie selon les contrats de telle sorte que la Société ne peut estimer le montant total qu'elle pourrait être appelée à verser à ses bailleurs. Il ne s'est jamais produit un événement entraînant la Société à verser un montant appréciable en vertu de ce type d'entente. Par ailleurs, la Société et ses filiales sont protégées par une assurance de biens pour ces situations potentielles.

Contrats de cautionnement

La Société s'est engagée, par voie de lettres de garantie auprès d'institutions financières et de compagnies d'assurance, à l'égard d'obligations totalisant 28 389 000 \$ au 30 octobre 2010.

Au 30 octobre 2010 et au 31 octobre 2009, aucune somme n'était comptabilisée en vertu des ententes mentionnées ci-dessus.

19) INSTRUMENTS FINANCIERS**a) Instruments financiers dérivés**

Dans le cours normal de ses affaires, la Société fait appel à divers instruments financiers dérivés, tels que des contrats de change, des swaps de devises, des contrats à terme sur le prix de denrées et des swaps de taux d'intérêt, afin de minimiser les risques découlant des fluctuations des taux de change, des prix de denrées et des taux d'intérêt. Ces instruments ne sont utilisés qu'à des fins de gestion des risques.

Contrats de change et de swaps de devises

Le tableau suivant présente les montants engagés, aux dates de présentation de l'information financière, dans des contrats de change s'étalant sur des périodes n'excédant pas un an :

Type	Montant nominal en devises [en milliers]	Taux de change moyen	
		2010	2009
Vente	63 160 \$ US [4 205 \$ US en 2009]	1,0245	1,1503
Achat	31 100 \$ US [53 928 \$ US en 2009]	1,0262	1,0761
Vente	3 055 480 ¥ [2 564 266 ¥ en 2009]	0,012255	0,011679
Vente	20 063 \$ A [23 013 \$ A en 2009]	0,9620	0,9266
Vente	2 903 \$ NZ [1 323 \$ NZ en 2009]	0,7594	0,7771

Aucun montant n'a été comptabilisé, relativement à l'inefficacité, dans l'état consolidé des résultats relativement aux contrats de change et aux swaps de devises.

Swaps de taux d'intérêt

En 2010 et en 2009, des marges de crédit utilisées pour un montant total de 25 000 000 \$ étaient assujetties à des swaps de taux d'intérêt variant de 3,6 % à 3,84 %, échéant entre juin 2011 et mai 2013.

Contrats à terme sur le prix des grains

Dans le cours normal de ses affaires, la Société a conclu des contrats d'achat et de vente fixant le prix de divers grains avec ses clients, dont l'échéance est de moins d'un an. Au 30 octobre 2010, la Société s'était engagée à acheter 90 574 tonnes métriques nettes de grains [à vendre 87 343 tonnes métriques en 2009] représentant 928 000 \$ [26 742 000 \$ en 2009]. La Société a comptabilisé un gain de 9 527 000 \$ relativement à la fluctuation du coût des grains [une perte de 3 207 000 \$ en 2009] à l'état consolidé des résultats. La Société détient en stock les quantités suffisantes de grains pour assurer la livraison de ces engagements.

La Société a également conclu des contrats à terme sur le prix de divers grains, dont l'échéance est de moins d'un an, aux fins de la gestion du risque de fluctuation du coût des grains. Au 30 octobre 2010, la Société s'était engagée à vendre 293 908 tonnes métriques de grains [acheter 23 385 tonnes métriques en 2009] représentant 72 362 000 \$ [3 411 000 \$ en 2009]. La Société a comptabilisé une perte de 6 657 000 \$ [gain de 590 000 \$ en 2009] à l'état consolidé des résultats.

b) Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers sont les suivantes :

	2010		2009	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Placements et autres actifs				
Prêts et créances				
Prêts hypothécaires et billets à recevoir	5 760 \$	5 760 \$	6 464 \$	6 464 \$
Disponibles à la vente				
Placements dans des coopératives	2 169	S.O.	2 300	S.O.
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie				
Contrats de change et swaps de devises	(2 255)	(2 255)	(1 367)	(1 367)
Swaps de taux d'intérêt	(225)	(225)	(645)	(645)
Dérivés classés comme détenus à des fins de transaction				
Contrats à terme sur le prix de denrées	2 870	2 870	(2 613)	(2 613)
Swaps de taux d'intérêt	(488)	(488)	(427)	(427)
Dettes à long terme				
Autres passifs financiers				
Facilité de crédit	111 170 \$	111 170 \$	87 942 \$	87 942 \$
Crédit à terme	30 000	31 244	30 000	30 148
Débenture non garantie	25 000	26 135	25 000	23 796
Billet à terme	17 502	18 409	19 235	19 165
Emprunts hypothécaires de la filiale immobilière	11 826	12 544	12 582	12 345
Emprunt hypothécaire d'une filiale	8 981	9 042	9 272	9 364
Emprunts hypothécaires et autres dettes	4 578	4 578	4 887	4 886
Quote-part des emprunts des coentreprises	2 276	2 276	2 421	2 421
Quote-part des effets à payer d'une coentreprise	936	936	1 192	1 192
	212 269 \$	216 334 \$	192 531 \$	191 259 \$

19) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]**b) Valeur comptable et juste valeur des instruments financiers** [suite]

Les évaluations de la juste valeur sont classées selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données utilisées pour réaliser ces évaluations. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur se compose de trois niveaux. Le niveau 1 définit que les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques sont utilisés. Le niveau 2 définit que les cours des marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables sont utilisés ou des techniques d'évaluation dont toutes les données importantes sont fondées sur des informations de marché observable. Le niveau 3 mentionne que les données utilisées sont des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observable. La hiérarchie des évaluations à la juste valeur de la Société se caractérise par un seul niveau, soit le niveau 2. Les dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie et les dérivés classés comme détenus à des fins de transaction ont été comptabilisés selon le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

La juste valeur de la dette à long terme est établie en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs à des taux qui représentent ceux dont la Société pourrait se prévaloir à chaque date de bilan pour des emprunts comportant des conditions et échéances semblables.

La juste valeur des instruments financiers dérivés reflète les montants estimatifs que la Société devrait recevoir (ou payer) pour mettre fin aux contrats ouverts à la fin de l'exercice. Les cours obtenus des banquiers de la Société sont comparés aux cours affichés par les marchés financiers à la fermeture.

La juste valeur des actions privilégiées ne peut être déterminée puisqu'il est impossible de prévoir au prix d'un effort raisonnable le moment des débours futurs.

c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques**Risque de crédit**

Le risque de crédit représente le risque qu'une partie à un instrument financier ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations et qu'il en résulte pour la Société une perte financière.

L'exposition maximale au risque de crédit pour la Société correspond à la valeur comptable des instruments financiers suivants :

Prêts et créances

Dans le cours normal de ses affaires, la Société évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit pour tout nouveau client. Afin de se prémunir contre les pertes financières reliées au crédit accordé, la Société a une politique déterminant les conditions de crédit pour les diverses sphères d'activités. Les limites de crédit sont établies spécifiquement par secteur et par client et elles sont revues périodiquement. Elle établit la provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit spécifique et des tendances historiques des clients. De plus, elle détient des sûretés pouvant lui accorder un recours en cas de défaut, sur des actifs et placements de certains clients. La Société croit que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est minime, en raison de la diversité de ses clients et de leurs secteurs d'activité.

Dérivés

Le risque de crédit afférent aux instruments financiers dérivés est limité aux gains non matérialisés, le cas échéant. La Société est susceptible de subir des pertes si les parties sont en défaut d'exécution des engagements liés à ces instruments. Toutefois, la Société estime que le risque de telles inexécutions est faible, compte tenu qu'elle ne traite qu'avec des institutions financières hautement cotées.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société éprouve des difficultés à s'acquitter de ses engagements liés à ses passifs financiers.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions financières détaillées ainsi qu'en élaborant un plan stratégique des acquisitions à long terme. La gestion de la trésorerie à un niveau consolidé requière une surveillance constante des rentrées et des sorties de fonds prévues à partir de projections de la situation financière consolidée de la Société. Le risque de liquidité est évalué en fonction des volatilités historiques, des besoins saisonniers, des obligations financières à court terme et des engagements de la dette à long terme.

Les échéances des passifs financiers se détaillent comme suit au 30 octobre 2010 :

	Moins d'un an	1 an à 3 ans	4 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total net
Créditeurs et charges à payer	396 051 \$	— \$	— \$	— \$	396 051 \$
Dette à long terme	133 926	46 711	31 367	—	212 004
Instruments financiers dérivés	2 480	488	—	—	2 968
Lettres de garantie	28 389	—	—	—	28 389
	560 846 \$	47 199 \$	31 367 \$	— \$	639 412 \$

Les échéances des passifs financiers se détaillent comme suit au 31 octobre 2009 :

	Moins d'un an	1 an à 3 ans	4 ans à 10 ans	Plus de 10 ans	Total net
Créditeurs et charges à payer	364 729 \$	— \$	— \$	— \$	364 729 \$
Dette à long terme	8 343	134 816	48 633	—	191 792
Instruments financiers dérivés	1 891	645	427	—	2 963
Lettres de garantie	26 248	—	—	—	26 248
	401 211 \$	135 461 \$	49 060 \$	— \$	585 732 \$

19) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]**c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques [suite]****Risque de marché****Risque de change**

La Société effectue fréquemment des ventes et des achats à l'étranger. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de taux de change, elle utilise des contrats de change et des swaps de devises.

Les principaux risques de change de la Société sont couverts par une trésorerie centralisée. Les risques de change sont gérés conformément à la politique de gestion du risque de change. L'objectif visé par la politique est de protéger les profits d'exploitation de la Société en éliminant l'exposition à la fluctuation de change. La politique en matière de change interdit toute opération à des fins de spéculation.

Les contrats de change, au 30 octobre 2010, utilisés à des fins de couverture de flux de trésorerie par la Société ont une juste valeur négative de 2 255 000 \$ [une juste valeur négative de 1 367 000 \$ en 2009]. Tous les contrats de change à terme de la Société étant considérés à titre de couverture efficace. Par conséquent, une augmentation ou une diminution de 1 %, au 30 octobre 2010, des taux de change entre les devises utilisées dans les transactions de la Société n'aurait pas eu d'impact considérable sur l'excédent net consolidé de la Société. Les fluctuations sur les taux de change auraient eu, par ailleurs, une répercussion sur la juste valeur des contrats de change à terme enregistrée sous le poste cumul des autres éléments du résultat étendu. La sensibilité aux taux de change représente l'exposition au risque de change des instruments financiers de la Société.

Au 30 octobre 2010 et au 31 octobre 2009, une augmentation ou une diminution de 1 % des devises se répercuterait sur le poste cumul des autres éléments du résultat étendu présenté à l'avoir de la façon suivante, dans l'hypothèse où toutes les variables seraient demeurées inchangées :

	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
	2010	2010	2009	2009
Incidence sur les autres éléments du résultat étendu due à la variation de la juste valeur des dérivés				
\$ CA/\$ US	267 \$	(267) \$	122 \$	(122) \$
\$ CA/¥	(387)	387	(308)	308
\$ CA/\$ A	(202)	202	(224)	224
\$ CA/\$ NZ	(23)	23	(10)	10

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt afférent aux actifs et passifs financiers découle des variations des taux d'intérêt que la Société pourrait subir. La Société estime que les prêts hypothécaires et billets à recevoir, les découverts bancaires, les emprunts à court terme et la dette à long terme portant intérêt à des taux variables présentent un risque de flux de trésorerie compte tenu que la Société pourrait subir les incidences négatives en cas de variation des taux d'intérêt.

La gestion de la trésorerie centralisée vise à appairer et à orchestrer la combinaison appropriée de prêts et de dettes à intérêt fixe et à intérêt variable pour minimiser l'impact de la fluctuation des taux d'intérêt. La Société a recours à des instruments financiers dérivés, soit des swaps de taux d'intérêt. La Société détient des swaps de taux d'intérêt pour un montant de 25 000 000 \$ en 2010 et 2009 pour la gestion des flux de trésorerie.

Au 30 octobre 2010 et au 31 octobre 2009, une augmentation ou une diminution de 100 points de base de la courbe des taux se répercuterait sur l'excédent net et sur le poste cumul des autres éléments du résultat étendu présenté à l'avoir de la façon suivante, dans l'hypothèse où toutes les variables seraient demeurées inchangées :

	Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
	2010	2010	2009	2009
Incidence sur l'excédent net de la variation des taux d'intérêt sur les autres passifs financiers à des taux variables	(46) \$	46 \$	(21) \$	21 \$
Incidence sur l'excédent net de la variation des taux d'intérêt due à la variation de la juste valeur des dérivés non désignés	244	(244)	337	(337)
Incidence sur les autres éléments du résultat étendu due à la variation de la juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	88	(88)	235	(235)

Autres risques de prix**Risques associés à la volatilité des prix des intrants**

Les prix des intrants dépendent de plusieurs facteurs externes à la Société. L'extrême volatilité des prix résulte de l'évolution constante des marchés d'approvisionnement. La Société effectue fréquemment des ventes et des achats de grains. La politique de la Société est de préserver le coût d'achat et le prix de vente de ses activités commerciales en couvrant ses positions au moyen d'instruments financiers dérivés. Afin de protéger ces opérations contre les risques découlant des variations de prix de ces denrées, elle utilise des contrats à terme.

19) INSTRUMENTS FINANCIERS [suite]**c) Nature et ampleur des risques relatifs aux instruments financiers et gestion de ces risques [suite]****Autres risque de prix [suite]***Risques associés à la volatilité des prix des intrants [suite]*

Au 30 octobre 2010, les contrats à terme sur le prix de ces denrées ont une juste valeur de 2 870 000 \$ (une valeur négative de 2 613 000 \$ au 31 octobre 2009). Tous les contrats de la Société sont considérés à titre de couverture efficace mais ne sont pas documentés aux fins de la comptabilité de couverture. Par conséquent, avec une augmentation de 1 % des prix des denrées, toutes les autres variables restant constantes, l'excédent net consolidé de la Société aurait été inférieur de 123 000 \$ (44 000 \$ au 31 octobre 2009).

À l'inverse, si le prix des denrées avait subi une diminution de 1 %, toutes les autres variables restant constantes, l'excédent net consolidé de la Société aurait été supérieur de 123 000 \$ (44 000 \$ au 31 octobre 2009).

20) GESTION DU CAPITAL

Dans sa structure de capital, la Société doit respecter un ratio financier dans le cadre de son financement intitulé : Dette / Capitalisation. Dans l'atteinte de ses objectifs de capitalisation, les émissions d'actions privilégiées, en vertu du programme du Régime d'investissement coopératif auprès des employés, constitue l'un des outils de financement de la Société.

Au cours de l'exercice 2010 et 2009, la Société a respecté le ratio financier dette sur capitalisation, qui doit être inférieur à 50 %, tel que prescrit à l'entente. Le ratio est calculé trimestriellement selon l'entente, et était de 33,1 % au 30 octobre 2010 (32,1 % au 31 octobre 2009).

La Société est soumise également aux règlements adoptés en vertu de la *Loi sur les coopératives*, dans le cadre de la distribution de son excédent, sous forme de ristournes. Les ristournes sont attribuées aux membres au prorata des opérations effectuées par chacun d'eux. Le montant des ristournes, le mode de versement et le rachat des actions émises est autorisé annuellement par la Société. De plus, en vertu de cette loi, que la Société a respecté, elle ne peut ni rembourser ni racheter des parts si ce rachat ou ce paiement peut porter atteinte à la stabilité financière.

21) PARTICIPATION DANS LES COENTREPRISES

Les états financiers consolidés de la Société comprennent sa quote-part des résultats, de la situation financière et des flux de trésorerie de ses coentreprises, comme suit :

	2010	2009
État consolidé des résultats		
Produits	272 047 \$	269 492 \$
Charges	266 125	268 269
Excédent net	5 922	1 223
Bilan consolidé		
Actif à court terme	98 117	95 263
Actif à long terme	27 582	25 792
Passif à court terme	76 025	72 596
Passif à long terme	14 671	19 566
État consolidé des flux de trésorerie		
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités d'exploitation	13 961	9 177
Activités d'investissement	(5 237)	(2 959)
Activités de financement	(9 425)	(15 321)

22) INFORMATIONS SECTORIELLES

La Société compte deux secteurs isolables, soit la Mise en marché et l'Approvisionnement. Les frais communs et les activités liés à l'immeuble du siège social sont regroupés sous la rubrique « Autres secteurs ». Ces secteurs sont gérés séparément puisqu'ils exigent des stratégies de gestion différentes. La totalité des actifs de la Société sont situés au Canada.

Les conventions comptables des différents secteurs sont les mêmes que celles décrites dans les principales conventions comptables. La Société évalue la performance en se basant sur les excédents avant ristournes et impôts sur l'excédent. La Société comptabilise les produits et les cessions intersectorielles à la valeur d'échange. La répartition géographique des produits est établie selon le lieu de facturation des clients.

2010	Mise en marché	Approvisionnement	Autres secteurs	Consolidé
SECTEURS D'ACTIVITÉ				
Produits à des tiers	2 160 306 \$	1 787 565 \$	— \$	3 947 871 \$
Cessions intersectorielles	4	17 118	—	17 122
Produits totaux	2 160 310	1 804 683	—	3 964 993
Frais financiers	8 992	1 063	28	10 083
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs	38 563	15 557	2 104	56 224
Quote-part des résultats des sociétés satellites	—	2 943	(9)	2 934
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	7 309	47 719	(18 951)	36 077
Actifs sectoriels	658 148	587 413	45 676	1 291 237
Écarts d'acquisition	30 960	16 651	20 261	67 872
Placements dans des sociétés satellites	—	30 067	(102)	29 965
Acquisition d'immobilisations corporelles	23 984	9 528	941	34 453

2009	Mise en marché	Approvisionnement	Autres secteurs	Consolidé
SECTEURS D'ACTIVITÉ				
Produits à des tiers	2 092 849 \$	1 827 114 \$	— \$	3 919 963 \$
Cessions intersectorielles	12	17 591	—	17 603
Produits totaux	2 092 861	1 844 705	—	3 937 566
Frais financiers	8 611	5 799	273	14 683
Amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs	38 019	14 051	1 640	53 710
Quote-part des résultats des sociétés satellites	—	5 305	(4)	5 301
Excédent avant ristournes et impôts sur l'excédent	20 631	51 010	(18 295)	53 346
Actifs sectoriels	652 939	523 986	44 591	1 221 516
Écarts d'acquisition	30 960	17 684	10 952	59 596
Placements dans des sociétés satellites	—	29 776	(94)	29 682
Acquisition d'immobilisations corporelles	27 270	16 945	2 165	46 380

Répartition géographique des produits

	2010	2009
Produits à des tiers au Canada	3 125 101 \$	3 129 687 \$
Produits à des tiers hors du Canada :		
États-Unis	298 889	266 361
Japon	205 171	223 935
Russie	62 470	35 071
Autres	256 240	264 909
	822 770	790 276
Total des produits à des tiers	3 947 871 \$	3 919 963 \$

23) FRAIS DE RESTRUCTURATION

Les coûts de restructuration se composent de charges au titre d'engagement d'exploitation et de frais de maintien concernant les installations visées par la restructuration des activités d'Olymel en 2006, pour ses activités de transformation et de commercialisation des viandes porcines. Le solde des coûts de restructuration imputé aux créiteurs et charges à payer est de 2 524 000 \$ au 30 octobre 2010 [2 794 000 \$ en 2009]. Les variations de la provision pour coûts de restructuration se détaillent comme suit pour l'exercice 2010 :

Solde au 31 octobre 2009	2 794 \$
Déboursés	(270)
Solde au 30 octobre 2010	2 524 \$

24) ACQUISITION D'ENTREPRISE

Le 31 décembre 2008, la Société a acquis la totalité des actions d'une entreprise oeuvrant dans le secteur de l'Approvisionnement, pour une considération totale de 56 202 000 \$. Cette considération est sujette à un ajustement du prix d'acquisition lié aux résultats d'exploitation de la société acquise pour son exercice terminé le 31 décembre 2008. Cette acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et consolidée à partir de la date d'acquisition. La répartition provisoire du prix d'acquisition se résume de la façon suivante :

Actifs nets acquis	
Actifs à court terme	153 460 \$
Actifs d'impôts futurs	888
Immobilisations corporelles	17 929
Écart d'acquisition	17 957
Autres actifs à long terme	1 498
Total de l'actif acquis	191 732
Passifs à court terme	133 092
Dettes à long terme	1 743
Autres passifs à long terme	695
Total du passif pris en charge	135 530
Contrepartie versée	
Comptant	56 202 \$

La Société est actuellement en pourparlers afin de finaliser le prix d'acquisition. Au moment de l'entente finale avec les vendeurs, s'il y a un ajustement au prix d'acquisition, ces informations seront divulguées afin de refléter la contrepartie versée et la répartition finale des actifs nets réels acquis.

25) CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres de 2009 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2010.

NON VÉRIFIÉ	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001
Exploitation <i>[en milliers de dollars]</i>										
Produits	3 947 871 \$	3 919 963 \$	3 606 101 \$	3 286 795 \$	3 175 705 \$	3 141 860 \$	2 908 842 \$	2 755 096 \$	2 480 291 \$	2 431 329 \$
Frais financiers	10 083	14 683	14 976	20 604	18 717	12 965	9 925	12 714	11 364	15 504
Amortissement	56 224	53 710	49 403	49 522	53 197	41 969	36 165	38 100	34 521	29 768
Excédent (perte) des activités poursuivies	36 077	53 346	70 992	40 587	(21 599)	42 463	35 456	26 136	42 481	62 690
Ristournes	11 500	15 000	30 000	10 000	—	8 500	12 000	8 203	17 200	16 200
Impôts sur l'excédent	5 854	10 746	10 602	7 770	(11 408)	1 551	7 887	4 348	8 222	8 617
Activités abandonnées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(161)
Excédent net (perte nette)	18 723	27 600	30 390	22 817	(10 191)	32 412	15 569	13 585	17 059	37 712
Situation financière <i>[en milliers de dollars]</i>										
Fonds de roulement	92 898 \$	191 178 \$	181 421 \$	43 846 \$	164 721 \$	197 750 \$	139 486 \$	127 981 \$	123 742 \$	122 390 \$
Immobilisations corporelles, valeur comptable nette	454 586	459 860	445 157	428 953	442 865	451 177	305 328	309 145	309 477	287 269
Total de l'actif	1 291 237	1 221 516	1 143 503	1 014 948	1 004 006	1 058 252	808 765	762 288	769 788	721 081
Débetures convertibles, actions privilégiées et avoir**	440 518	412 482	383 528	338 754	305 890	321 928	284 711	261 689	283 163	258 461
Ratios financiers										
Ratio du fonds de roulement	1,2	1,4	1,4	1,1	1,6	1,7	1,5	1,5	1,5	1,5
Couverture des intérêts	4,6	4,6	5,7	3,0	(0,2)	4,3	4,6	3,1	4,7	5,0
Ratio d'endettement***	36:64	36:64	33:67	41:59	49:51	47:53	40:60	45:55	50:50	51:49
Excédent (perte) avant ristournes et impôts sur l'excédent/produits	0,9 %	1,4 %	2,0 %	1,2 %	(0,7) %	1,4 %	1,2 %	0,9 %	1,7 %	2,6 %
Réserve/débetures convertibles, actions privilégiées et avoir**	72,8 %	73,2 %	71,5 %	72,0 %	72,2 %	71,8 %	69,8 %	70,0 %	59,9 %	59,0 %
Débetures convertibles, actions privilégiées et avoir**/total de l'actif**	34,1 %	33,8 %	33,5 %	33,4 %	30,5 %	30,4 %	35,2 %	34,3 %	36,8 %	35,8 %
Nombre d'employés	10 429	11 336	11 175	11 072	11 895	12 287	9 587	9 644	10 096	9 340

* Aux fins du calcul du ratio d'endettement, les débetures convertibles sont considérées à titre de dette et l'avoir inclut les actions privilégiées.

** Aux fins du calcul des ratios, le cumul des autres éléments du résultat étendu est exclu ainsi que les instruments financiers y afférents.

APPROVISIONNEMENT

La Coop fédérée
9001, boul. de l'Acadie
Montréal (Québec)
H4N 3H7

Secteur des productions animales

Bureaux
Montréal

Meuneries et entrepôts

Joliette
Lévis
New Liskeard (Ontario)
St-Isidore de Prescott (Ontario)

Usine de minéraux et prémélanges

Lévis

Fermes de sélection génétique Sogeporc

Laurierville
Notre-Dame-de-Lourdes
Saint-Apollinaire
Saint-Romain
Saint-Narcisse-de-Rimouski
Trinité-des-Monts
La Rédemption

Stations de recherche

Frampton (maternité porcine)
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville
(poulets de chair et pondeuses)
Saint-Hermas-de-Mirabel
(pouponnière et finition porcine)
Adstock (cochettes)

Couvoir

Victoriaville

Fermes de reproduction (volaille)

Saint-Jude
Wickham
Victoriaville

Fermes d'élevage (poulets de chair)

Lanoraie
Saint-Germain-de-Grantham
Saint-Jean-Baptiste-de-Rouville
Saint-Lin-Laurentides
Wickham

Laboratoire agroalimentaire

Longueuil

Secteur des productions végétales

Bureaux
Montréal

Ferme de recherche

Saint-Hyacinthe

Centres de distribution

Longueuil
Sainte-Catherine
Sillery

Sociétés

6 Agrocentres (50 %)
Fertichem (50 %)
SQS inc.
Agronomy Company of Canada Ltd

Laboratoire de semences

Longueuil

Secteur des grains et approvisionnement meuneries

Bureaux
Montréal
Sillery

Société en participation

Centre de distribution Sillery inc. (50 %)

Filiale

Grains Elite inc., Napierville

Secteur des pétroles

Bureaux de vente et service

Brossard
Drummondville
Montréal
Pointe-aux-Trembles
Rivière-du-Loup
Saint-Hyacinthe
Saint-Romuald
Trois-Rivières
Victoriaville

78 agents distributeurs et livreurs

8 postes de réserve

185 stations-service

Société en participation

Groupe pétrolier Norcan inc. (33 %)

Secteur quincaillerie et machines agricoles

Centre de distribution

Trois-Rivières

Points de vente

181 points de vente de quincaillerie et centres de rénovation (La Coop ou Unimat)
28 centres de jardin Plus Vert
16 clients industriels
175 points de vente de machines agricoles et de foresterie
200 points de vente de pièces agricoles
40 centres de décoration Inov
9 magasins école

Services-conseils Réseau et établissement de détail

Bureaux
Montréal

Centre agricole Coop

La Coop AgriEst, St-Isidore de Prescott et St-Albert (Ontario)

MISE EN MARCHÉ

Olymel s.e.c.
2200, av. Pratte, bureau 400
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 4B6

Bureaux de vente

Boucherville
Red Deer (Alberta)
Toronto (Ontario)
Sydney (Australie)
Séoul (Corée du Sud)
Tokyo (Japon)

Centres de distribution

Boucherville
Red Deer (Alberta)
Saint-Jean-sur-Richelieu
Toronto (Ontario)

Secteur porcin

Abattoirs et usines de découpe

Princeville
Red Deer (Alberta)
Saint-Esprit
Saint-Hyacinthe
Vallée-Jonction

Usines de transformation

Anjou
Cornwall (Ontario)
Drummondville
Princeville
Saint-Henri de Bellechasse
Trois-Rivières

Secteur de la volaille

Abattoirs et usines de découpe

Berthierville
Saint-Damase

Usines de transformation

Toronto (Ontario)
Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu (2)

Sociétés en participation

Sunnymel GP inc.
Unidindon inc.
Volaille Giannone inc.

Autres activités

Transport Transbo inc.
Machinerie Olymel (1998) inc.
Transbo exportation inc.

Citadelle, coopérative de producteurs de sirop d'érable <i>Plessisville</i>	La Coop Île-aux-Grues <i>Saint-Antoine-de-l'Isle-aux-Grues</i>	La Coop St-Isidore d'Auckland <i>Saint-Isidore-de-Clifton</i>	Membres auxiliaires
Coopérative agricole du Témiscouata <i>Notre-Dame-du-Lac</i>	La Coop Jonquière <i>Jonquière</i>	La Coop St-Jacques-de-Leeds <i>Saint-Jacques-de-Leeds</i>	Coopérative des producteurs de pommes de terre de Péribonka-Ste-Marguerite-Marie <i>Péribonka</i>
Coopérative de consommation de Saint-Alexis <i>Saint-Alexis-de-Matapédia</i>	La Coop La Patrie <i>La Patrie</i>	La Coop St-Méthode <i>Adstock</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de la Rivière du Bic <i>Rimouski (Le Bic)</i>
Coopérative de Saint-Quentin Ltée <i>Saint-Quentin (Nouveau-Brunswick)</i>	La Coop Lac-Mégantic Lambton <i>Lac-Mégantic</i>	La Coop St-Pamphile <i>Saint-Pamphile</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Laurierville <i>Laurierville</i>
Groupe Dynaco, coopérative agroalimentaire <i>La Pocatière</i>	La Coop Langevin <i>Sainte-Justine</i>	La Coop St-Patrice <i>Saint-Patrice-de-Beaurivage</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Érable <i>Plessisville</i>
La Coop Agrilait <i>Saint-Guillaume</i>	La Coop Matapédienne <i>Amqui</i>	La Coop Unicoop <i>Sainte-Hénédiène</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de l'Or Blanc <i>Saint-Georges-de-Windsor</i>
La Coop Agriscar <i>Trois-Pistoles</i>	La Coop Montmagny <i>Montmagny</i>	La Coop Uniforce <i>Napierville</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Saint-Fabien <i>Saint-Fabien</i>
La Coop Agrivert <i>Saint-Barthélemy</i>	La Coop Nomingue <i>Lac Nomingue</i>	La Coop Val-Nord <i>La Sarre</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de St-Cyprien <i>Saint-Cyprien</i>
La Coop Agrivoix <i>La Malbaie</i>	La Coop Parisville <i>Parisville</i>	La Coop Verchères <i>Verchères</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Ste-Croix, St-Édouard <i>Saint-Édouard-de-Lotbinière</i>
La Coop Agrodor <i>Thurso</i>	La Coop Pont-Rouge <i>Pont-Rouge</i>	La Coop Weedon <i>Weedon</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole des Rivières <i>Ste-Anne-de-la-Pérade</i>
La Coop Alliance <i>Saint-Ephrem-Station</i>	La Coop Pré-Vert <i>Tingwick</i>	La Coopérative Cartier Ltée <i>Richibucto (Nouveau-Brunswick)</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Estrie-Mont <i>Saint-Joachim-de-Shefford</i>
La Coop Baie des Chaleurs <i>Caplan</i>	La Coop Profid'Or <i>Joliette</i>	La Coopérative de Baie Ste-Anne Ltée <i>Baie Sainte-Anne (Nouveau-Brunswick)</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole et forestière du Lac <i>Alma</i>
La Coop Chambord <i>Chambord</i>	La Coop Purdel <i>Le Bic</i>	La Coopérative de Caraquet Ltée <i>Caraquet (Nouveau-Brunswick)</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole Franco-Agri <i>Sainte-Anne-de-Prescott (Ontario)</i>
La Coop Comax <i>Saint-Hyacinthe</i>	La Coop Rivière-du-Sud <i>Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud</i>	La Coopérative de Rogersville Ltée <i>Rogersville (Nouveau-Brunswick)</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole de Saint-Gédéon <i>Saint-Gédéon</i>
La Coop Compton <i>Compton</i>	La Coop Saint-Alexandre-de-Kamouraska <i>Saint-Alexandre-de-Kamouraska</i>	La Coopérative de Saint-Louis Ltée <i>Saint-Louis-de-Kent (Nouveau-Brunswick)</i>	Coopérative d'utilisation de matériel agricole de la Petite-Nation et de la Lièvre <i>Plaisance</i>
La Coop CoopPlus <i>Saint-Narcisse</i>	La Coop Saint-Damase <i>Saint-Damase</i>	La Fromagerie coopérative St-Albert inc. <i>St. Albert (Ontario)</i>	Coopérative d'utilisation de matériel agricole de Leclercville <i>Leclercville</i>
La Coop Covilac <i>Baie-du-Febvre</i>	La Coop Sainte-Hélène <i>Sainte-Hélène-de-Bagot</i>	Magasin CO-OP de Havre-aux-Maisons <i>Havre-aux-Maisons</i>	Coopérative d'utilisation de matériel agricole de St-Sylvere <i>Deschaillons</i>
La Coop de l'Assomption <i>L'Assomption</i>	La Coop Sainte-Julie <i>Sainte-Julie</i>	Magasin CO-OP de Plessisville <i>Plessisville</i>	Coopérative d'utilisation de matériel agricole des Aulnaies <i>Saint-Jean-Port-Joli</i>
La Coop des Appalaches <i>Laurierville</i>	La Coop Saint-Hubert <i>Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup</i>	Magasin CO-OP de Saint-Ludger <i>Saint-Ludger</i>	Coopérative d'utilisation de matériel agricole de l'Oie Blanche <i>Saint-Pierre</i>
La Coop des Bois-Francs <i>Victoriaville</i>	La Coop Saint-Ubalde <i>Saint-Ubalde</i>	Magasin CO-OP de Ste-Perpétue <i>Sainte-Perpétue-de-l'Islet</i>	Coop Atlantique <i>Moncton (Nouveau-Brunswick)</i>
La Coop des Cantons <i>Coaticook</i>	La Coop Seigneurie <i>Saint-Narcisse-de-Beaurivage</i>	Magasin CO-OP de St-Samuel <i>Lac-Drolet</i>	Coopérative d'utilisation de machinerie agricole du Saguenay <i>Chicoutimi</i>
La Coop des deux rives <i>Normandin</i>	La Coop Squatec <i>Squatec</i>	Magasin CO-OP de St-Victor <i>Saint-Victor</i>	
La Coop des Frontières <i>Sainte-Martine</i>	La Coop St-André d'Acton <i>Acton Vale</i>	Magasin coop St-Gédéon <i>Saint-Gédéon-de-Beauce</i>	
La Coop Dupuy et Ste-Jeanne d'Arc <i>Dupuy</i>	La Coop St-Casimir <i>Saint-Casimir</i>	Nutrinar, coopérative agro-alimentaire du Saguenay <i>Lac St-Jean Saint-Bruno</i>	
La Coop Excel <i>Granby</i>	La Coop St-Côme-Linière <i>Saint-Côme-Linière</i>	Société coopérative agricole de Saint-Adrien-d'Irlande <i>Saint-Adrien-d'Irlande</i>	
La Coop Fermes du Nord <i>Mont-Tremblant</i>	La Coop Ste-Catherine <i>Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier</i>	Société coopérative agricole de Lamèque Ltée <i>Lamèque (Nouveau-Brunswick)</i>	
La Coop Frampton <i>Frampton</i>	La Coop Ste-Justine <i>Sainte-Justine</i>		
La Coop Gracefield <i>Gracefield</i>	La Coop Ste-Marthe <i>Sainte-Marthe</i>		
La Coop Grains D'Or <i>Métabetchouan-Lac-à-la-Croix</i>	La Coop St-Fabien <i>Saint-Fabien</i>		
La Coop Ham Nord <i>Ham-Nord</i>			



CRÉDIT

Siège social

La Coop fédérée
9001, boul. de l'Acadie
Bureau 200
Montréal (Québec) H4N 3H7

Téléphone : 514 384-6450
Télécopieur : 514 858-2119

Site Web

www.lacoop.coop

The English-language version of this report is available on La Coop fédérée's website (www.lacoop.coop).

Copies may also be obtained from the Communications Department at 514 384-6450.

Dans le présent rapport annuel, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Direction artistique et graphisme

Bernard Diamant
Infographe
Pierre Cadoret
Service de création
La Coop fédérée

Photographies

Martine Doyon, photographe
(www.martinedoyon.com)
Valérie Laliberté, assistante

Séparation de couleurs et impression

Imprimerie Mont-Roy



Vivez l'effet de la coopération

